

PAUVRETÉ

Périodique trimestriel 4^e trimestre 23 Numéro 231



Journal de l'alpha



©Gustave DeghiLage (Licence CC BY-NC-ND 2.0)

P A U V R E T É

Une notion à
déconstruire, des
combats à mener

Sommaire

Édito

Aurélié Leroy, Lire et Écrire
Communauté française

5

Combattre la pauvreté en alphabétisation : un engagement associatif et citoyen

Nathalie Rozza, Agente de guidance,
Lire et Écrire Centre-Mons Borinage

8

La mesure de la pauvreté, une question technique mais aussi sociale

Aurélié Leroy, Lire et Écrire
Communauté française

17

Il y a un lien entre analphabétisme et pauvreté, mais lequel ?

Daniel Flinker, Lire et Écrire Bruxelles

28

Pauvreté, richesse : distancier nos regards

Céline Giraudeau, formatrice au
Service d'aide aux Molenbeekois
primo-arrivants

MOVE Asbl
Molenbeek Vivre Ensemble

36

Développer du pouvoir d'agir face au mal-logement : une priorité pour les « Transform'acteurs »

Entretien avec Sandrina Destaerke,
coordinatrice pédagogique et
Geneviève Godenne, formatrice
et responsable de projet,
Lire et Écrire Namur
Propos recueillis et mis en forme
par Thandiwe Cattier, Lire et Écrire
Communauté française

44

« Lutter contre la pauvreté, c'est donner de l'amplitude aux personnes »

Interview avec **Christine Mahy**,
Secrétaire générale et politique
du Réseau wallon de lutte contre
la pauvreté, Présidente du réseau belge
de la lutte contre la pauvreté
Propos recueillis et mis en forme
par **Aurélie Leroy**, Lire et Écrire
Communauté française

55

Sélection bibliographique

Aline Jacques, Centre de
documentation pour
l'alphabétisation et l'éducation
populaire du Collectif Alpha

62



Prochain numéro
Tous capables
Un postulat, une posture, des pratiques

Le Journal de l'alpha est le périodique de Lire et Écrire.

Créée en 1983 par les mouvements ouvriers, Lire et Écrire agit au quotidien, en Fédération Wallonie-Bruxelles, pour:

— attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme, sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions;

— promouvoir le droit effectif à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite;

— développer l'alphabétisation populaire dans une perspective d'émancipation, de participation et de changement social vers plus d'égalité.

Le Journal de l'alpha a pour objectif de produire et de diffuser réflexions, débats et pratiques de terrain sur des thèmes pédagogiques et politiques liés à l'alphabétisation des adultes.

Les textes publiés par le Journal de l'alpha n'engagent que leurs auteurs.

Les auteurs du Journal de l'alpha ont la liberté de décider si la nouvelle orthographe est ou non appliquée, en tout ou en partie, à leur texte. Ils sont libres également d'adopter ou non, en tout ou en partie, l'écriture inclusive.

Rédaction Lire et Écrire Communauté française asbl
42a bte 4 rue des Vétérinaires 1070 Bruxelles 02 502 72 01
redaction@journaldelalpha.be journaldelalpha.be

Secrétaire de rédaction Aurélie Leroy

Comité de rédaction Justine Duchesne, Daniel Flinker,
Sylvie-Anne Goffinet

Comité de lecture Nadia Baragiola, Catherine Bastyns,
Frédérique Lemaître, Véronique Marissal

Éditrice responsable Sylvie Pinchart

Design 41109.be

Dépôt légal D/2023/10901/04

Édito

Aurélie Leroy, Lire et Écrire
Communauté française

Il existe une relation étroite entre l'analphabétisme et la pauvreté. La pauvreté joue un rôle dans la production de l'analphabétisme de même que l'analphabétisme accroît les risques de pauvreté ; les causes et conséquences s'imbriquant. De nombreux apprenants en alphabétisation vivent avec des faibles revenus ce qui complique l'accès à un logement décent, à la vie sociale et culturelle, à la santé... Vivre avec de faibles revenus rend aussi difficile le déploiement de ressources et du temps nécessaire pour l'apprentissage adulte ou la requalification professionnelle alors que la maîtrise de la lecture et de l'écriture devient de plus en plus nécessaire pour être inclus dans la société et faire valoir ses droits...

La façon dont la pauvreté est considérée dans notre société n'est pas anodine, elle est le reflet de l'idéologie dominante. Le statut de « pauvre » s'accompagne communément de stéréotypes dévalorisants et de représentations sociales « méritocratiques » qui contribuent à enfermer les individus dans une catégorie unique, à les stigmatiser, altérant leurs rapports avec autrui et la société¹. Or, la façon dont la pauvreté sera appréhendée influera directement sur son traitement politique.

Ce numéro du Journal de l'alpha propose de déconstruire cette notion afin de poser des nouveaux jalons de lutte contre la pauvreté. La pauvreté semble à priori une notion évidente et limpide. Néanmoins, il n'en est rien. Elle est tout d'abord un phénomène que les politiques publiques, belges et européennes, tentent de mesurer au travers d'indicateurs chiffrés. Un des articles montre à quel point ces approches statistiques demeurent réductrices c'est-à-dire centrées sur le manque de revenus et la déprivation matérielle.

¹ Serge PAUGAM, *La disqualification sociale, Essai sur la nouvelle pauvreté*, Presses Universitaires de France, 2009.

Plusieurs contributions proposent de revoir cette définition en vue d'insuffler de nouvelles capacités d'action aux personnes qui y sont confrontées. Céline Giraudeau invite le lecteur à voir le public d'apprenants en alphabétisation, non comme un public « fragile », « en difficulté » mais à envisager au travers des démarches didactiques leurs richesses de vie. Daniel Flinker offre une lecture des liens entre analphabétisme et pauvreté en termes de classes sociales afin de renforcer le pouvoir d'agir des hommes et femmes et de repenser d'autres formes de solidarités.

Sur le terrain, les opérateurs d'alphabétisation militent et coopèrent avec d'autres acteurs de la société civile pour défendre les droits élémentaires et améliorer les conditions de vie des personnes en difficulté de lecture et d'écriture. Diverses contributions témoignent de cette nécessité de s'allier pour agir contre la pauvreté.

Souvent mises de côté dans les instances de débat et dans le champ politique, les personnes en situation de pauvreté peuvent être convaincues qu'elles ont peu à offrir à la société. Toutefois, elles détiennent des savoirs d'expérience sur leur condition et sur le monde environnant. Les pratiques d'éducation populaire et d'éducation permanente, encouragées notamment à Lire et Écrire, sont primordiales pour favoriser leur participation et les reconnaître comme acteurs à part entière. A Lire et Écrire Namur, le réseau d'anciens apprenants « Les Transform'acteurs » a choisi d'entamer un travail d'expression, de réflexion et d'action en collaboration avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté sur une thématique qui les touche particulièrement : le mal-logement. Ce réseau promeut, depuis plus de 20 ans, l'implication des personnes vivant la pauvreté dans un combat pour plus de justice sociale. Christine Mahy, Secrétaire générale, nous livre dans une interview leur approche, leurs avancées ainsi que leur point de vue sur les derniers plans politiques en vigueur.

Pour combattre la pauvreté, il importe de sortir d'une vision à court terme, souvent prêchée par les politiques publiques, et de s'inscrire dans une vision plus structurelle axée sur la lutte contre les inégalités sociales. En visant à améliorer les conditions de vie, l'accès et l'exercice des droits sociaux, culturels et politiques des personnes en difficulté de lecture et d'écriture, l'alphabétisation constitue un moyen essentiel de lutte.



© Sylv (Licence CC BY-NC 2.0)

Dans notre milieu de travail, nous sommes parfois confrontés à des apprenants en situation de grande pauvreté. Afin d'améliorer leurs conditions de vie, le travail de militance, les pratiques d'éducation populaire et les collaborations avec le monde associatif sont essentiels. Cet article s'appuie sur un travail basé sur les inégalités, réalisé dans le cadre d'une formation continuée dont le point de départ a été la situation d'une jeune dame d'origine étrangère vivant à la rue depuis 3 ans, cette dernière ayant été accueillie à Lire et Écrire Centre Mons Borinage.

Combattre la pauvreté en alphabétisation : un engagement associatif et citoyen

Nathalie Rozza, Agente de guidance
Lire et Écrire Centre Mons Borinage

Travaillant comme agente de guidance à Lire et Écrire Centre Mons Borinage, j'ai eu l'opportunité de suivre une formation en politiques économiques et sociales organisée par le Centre d'Éducation Populaire André Génot et l'Université Libre de Bruxelles. J'ai décidé de centrer mon travail de fin de formation sur les questions de la pauvreté et des inégalités. Deux faits déclencheurs ont guidé ce choix. Ils sont liés à mon engagement citoyen et professionnel.

Tout d’abord, à la mi-février 2022, mes collègues et moi-même avons été interpellées et choquées par une circulaire distribuée par les Gardiens de la Paix¹ en personne, annonçant notamment une série de mesures répressives prise par le bourgmestre à l’encontre des personnes sans abri. L’objectif visé semblait être un déplacement de ces hommes et de ces femmes hors du centre-ville.

Ensuite, début mars, un appel provenant d’une travailleuse du « Ce.R.A.I.C. »² m’est adressé concernant une demande de formation en alphabétisation pour une dame d’origine étrangère âgée d’une quarantaine d’années. Cette dernière est arrivée à La Louvière après avoir été domiciliée puis expulsée d’un logement insalubre à Charleroi. Cela fait 3 ans que cette femme vit dans la rue, elle s’abrite la nuit à la gare de La Louvière Centre. Consternée et concernée par la situation, un rendez-vous est pris pour que cette dame puisse participer à une séance d’accueil à Lire et Écrire Centre Mons Borinage afin d’intégrer un groupe et d’y trouver une place, un premier refuge.

Pour ma part, j’ai toujours été interpellée par la question de la pauvreté et de l’exclusion des personnes qui la subissent, dans le cas qui nous occupe, celle des femmes et des hommes à la rue, privés de logement et qui ont pour quotidien « *des conditions de vie qui ne leur permettent pas d’exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine* »³.

Le phénomène du « sans-abrisme » est de plus en plus tangible dans nos villes. En effet, le rapport global 2021⁴ « Dénombrement du sans-abrisme et de l’absence de chez soi » édité par la Fondation Roi Baudouin attire l’attention sur les statistiques qui démontrent que le « sans-abrisme » et « l’absence de chez soi » sont en augmentation

¹ Vêtus de leurs uniformes mauves, elles et ils sont les traits d’union entre l’administration communale de La Louvière et les citoyens, informant ces derniers aux abords des écoles, dans les bus TEC et dans les espaces publics : marchés, etc.

² Centre Régional d’Intégration de la région du Centre et du Nord-WAPI, ayant pour mission générale de favoriser l’intégration des personnes étrangères tout comme les 7 autres CRI de Wallonie.

³ Extrait de la définition du terme « pauvreté » du site www.Toupie.org

⁴ Evelien DEMAERSCHALK, Nicolas DE MOOR, Noémie EMMANUEL, Koen HERMANS, Nana MERTENS, Ella VERMEIR, Martin WAGENER, *Dénombrement du sans-abrisme et de l’absence de chez soi, Rapport global*, Fondation ROI BAUDOUIN, 2021, 62 p., <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-sans-abrisme-et-absence-de-chez-soi>.

dans à peu près tous les pays d'Europe. Et en Belgique, près d'un adulte sans-abri ou sans chez-soi dénombré sur cinq est un jeune adulte entre 18 et 25 ans⁵. Ce rapport indique encore que le «sans-abrisme» n'est pas propre aux grandes villes mais qu'il impacte aussi les plus petites villes. De plus, il touche fortement les personnes à faible niveau de qualification dont fait partie le public analphabète.

Comment rester insensible à la souffrance vécue par ces hommes et ces femmes de plus en plus nombreux, privés des besoins les plus élémentaires : un lieu pour se reposer, se laver, user de commodités, se restaurer, etc. Pourquoi notre société accepte-t-elle de telles disparités, de telles inégalités, une telle injustice vis-à-vis de certains de ses concitoyens ?

Regard macro sur les inégalités

Des organisations internationales, des économistes font le constat d'une croissance des inégalités dans la plupart des pays du monde, pays riches comme pays pauvres, lors de ces dernières décennies. Ces inégalités se sont encore accentuées suite à la pandémie de covid-19 : *« Depuis le début de la pandémie, la fortune des dix hommes les plus riches au monde a doublé, tandis que plus de 160 millions de personnes auraient basculé dans la pauvreté [...] Les inégalités contribueraient à la mort d'au moins 21 300 personnes par jour, soit une personne toutes les 4 secondes »*⁶.

En Europe, même constat. Les plus riches ont vu leur patrimoine augmenter tandis que les ménages à bas revenus ont vu leurs revenus décroître⁷. L'augmentation de ces inégalités résulte de choix politiques : *« Il n'y a pas de fatalité dans la hausse extrême des inégalités observées dans certains pays, mais essentiellement des choix de politiques fiscales, éducatives, en matière de santé, de protection sociale ou de réglementation dans le marché du*

⁵ Le sans-abrisme et l'absence de chez soi des jeunes adultes, Fondation Roi Baudouin, 2021, <https://kbs-frb.be/fr/zoom-focus-sur-les-jeunes-adultes-18-25-ans-sans-abri-et-sans-chez-soi>.

⁶ Max LAWSON et Dirk JACOBS, in *Les inégalités tuent. Face aux inégalités records engendrés par la COVID-19, l'urgence de mesures sans précédent*, OXFAM, 2022, p.8, <https://www.oxfam.org/fr/publications/les-inegalites-tuent>.

⁷ Lucas CHANCEL, *Richesse*, in *La société qui vient*, Editions Seuil, 2022, p.649.

travail »⁸. Alain Bihl⁹ nous rappelle que notre société est constituée d'individus qui interagissent selon des rapports sociaux, de ceux-ci découle une division de la société en classes sociales. Celles-ci sont déterminées en fonction des biens matériels (capitaux, patrimoine familial, salaires etc.), du statut et du rôle des individus. A la suite de quoi s'installe une hiérarchie entre ces différents groupes, des rapports de domination et d'exploitation. L'ordre social se divisant en dominants et dominés, en possédants et «exploités». Dès lors, le principe de lutte des classes, qui est sous-jacent, devient permanent et se traduit par des conflits latents ou ouverts. La question de la répartition des richesses et des inégalités est donc un combat à livrer au quotidien dans une société où le capitalisme domine.

Un travail en réseau, des pratiques d'éducation populaire

Travaillant et militant dans le milieu associatif de la région du Centre depuis de nombreuses années, j'ai eu l'opportunité de tisser un réseau de partenaires avec lesquels je suis en contact de façon régulière. Dès qu'une situation critique apparaît, je peux l'activer pour m'informer, orienter ou encore mettre en place des synergies, des actions concrètes. Ce fut le cas pour les deux faits décrits plus haut.

Concernant le premier incident, relatif à la circulaire communale vis-à-vis de la politique louviéroise de prise en compte des personnes sans-abri, en concertation avec un militant de l'Association de Défense des Allocataires Sociaux, nous avons suivi avec attention les interventions des partis d'opposition lors de la séance publique du conseil communal du 28 février 2022. Ensuite, des contacts ont été pris avec des travailleurs des services sociaux en charge des personnes sans abri. Enfin, des échanges ont eu lieu pour sensibiliser les Louviérois et Louviéroises de notre entourage. L'idée de départ était d'utiliser l'outil d'interpellation citoyenne au niveau du conseil communal de La Louvière, cependant cette action n'a pas abouti.

⁸ Ibidem, p. 641.

⁹ Alain BIHR, *Considérations liminaires sur les rapports sociaux et leur articulation*, in *La raison présente*, n°178, 2011, pp. 23-34, https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2011_num_178_1_4301.

Au sujet de la dame que je nommerai «Lilas», à la rue depuis trois ans, notre volonté était bien sûr de ne pas en rester à son intégration dans un groupe de l'ASBL Lire et Écrire. Il m'a semblé indispensable d'axer mon énergie pour tenter de lui trouver une solution de relogement. D'autant plus qu'il lui manquait «juste» une adresse de référence pour débloquer sa situation, lui permettre d'être réinscrite au registre de la population de la Ville de La Louvière, à partir de là, ouvrir son droit au revenu d'intégration sociale, le RIS, sésame nécessaire pour obtenir un logement social. Ce ne fut pas sans mal et sans avoir activé de nombreux contacts professionnels et militants sans lesquels j'aurais été totalement impuissante pour résoudre cette situation problématique.

J'ai ainsi pris contact avec le service « Capteur de Logement »¹⁰ du Relais Social du CPAS de la Ville de La Louvière et l'Agence Immobilière Sociale « Logicentre » afin de discuter de la situation de Lilas. J'ai pu passer le relais à ces professionnels qui, au travers du programme « Housing First », ont permis à Lilas de bénéficier d'un encadrement adéquat après ces années passées à la rue et de retrouver un logement. Ce programme, expérimenté en Belgique depuis quelques années, propose un accès au logement depuis la rue aux personnes sans-abri les plus fragiles¹¹. Le locataire paie son loyer, respecte les conditions de son contrat de bail, comme tout locataire. Une équipe d'accompagnement vise le maintien dans le logement et l'autonomisation de la personne dans tous les domaines de sa vie.

Cette même année, j'ai rencontré de façon fortuite un représentant de l'association « Infirmiers de rue »¹². Leur équipe propose des soins aux personnes sans-abri et les accompagnent afin

¹⁰ Le capteur de logement recherche activement des biens immobiliers privés à destination des personnes en difficultés en matière d'accès au logement et propose aux propriétaires des garanties d'accompagnement et, potentiellement, de loyer...

¹¹ C'est-à-dire des personnes sans-abri de longue durée présentant des problématiques de santé physique et/ou de santé mentale et/ou d'assuétudes. Le modèle Housing first est expérimenté dans de nombreux pays de l'Union Européenne et met en avant le logement comme droit fondamental. Dans les programmes d'aide classique aux personnes sans-abri, le trajet vers un logement individuel nécessite souvent le passage par des étapes comme des abris de nuit, des hébergements d'urgence, des maisons d'accueil ou encore du logement temporaire assorti d'un accompagnement avant de trouver un logement individuel pérenne. Pour plus d'informations, voir : <http://www.housingfirstbelgium.be/fr/>.

¹² Voir : <https://www.infirmiersderue.be/fr/>

qu'ils puissent se reloger. Ils s'impliquent dans les réseaux associatifs et la création de logement ; des leviers indispensables pour assurer une réinsertion durable.

Je reste donc convaincue, après 30 ans d'expérience au sein du réseau associatif, que notre force se révèle dans notre façon de travailler en collaboration, d'accepter qu'ensemble nous sommes plus forts pour résoudre des situations problématiques et surtout de se faire confiance en reconnaissant nos complémentarités. Au niveau de ma pratique professionnelle, l'équipe de Lire et Écrire Centre Mons Borinage reste la première ressource dans laquelle je peux « puiser » pour réfléchir, discuter, demander conseil et obtenir de l'aide. Depuis toujours, la tradition de l'ASBL a été de collaborer avec les partenaires associatifs tant dans le domaine social, juridique, culturel que celui de la formation socioprofessionnelle. Une première rencontre avec l'Agence Immobilière « Logicentre » pourrait déboucher sur un partenariat qui faciliterait les démarches administratives et assurerait un suivi pour les apprenants en formation en alphabétisation qui souhaitent louer une habitation.

Le travail collectif est primordial. Il importe de s'associer avec des personnes professionnelles mais aussi avec des personnes militantes qui osent sortir du cadre de leur travail pour trouver des solutions. Clairement, si je reviens à la situation de Lilas, cela aurait été compliqué au niveau de mon poste d'agent de guidance si je n'avais pas bénéficié de l'expérience de terrain d'un militant, assistant social à la retraite, cheville ouvrière de l'ADAS¹³ et de la Marche des Migrants, pour me servir d'intermédiaire et intervenir auprès d'une assistante sociale du CPAS de La Louvière. Cette dernière, interpellée par la situation de Lilas a pris sur elle de dépasser les limites de son travail et a provoqué une réunion avec des représentants de l'administration communale louviéroise, ce qui a permis de résoudre en partie la situation car Lilas a pu obtenir un titre de séjour et introduire une demande pour bénéficier du revenu d'intégration sociale. Dans la foulée, elle a pu bénéficier d'un accompagnement spécifique du service du Relais Social du CPAS de La Louvière afin de pouvoir être relogée.

¹³ Association de défense des allocataires sociaux. Voir : <https://www.adasasbl.be/>

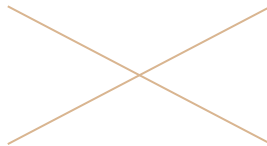
De l'urgence de combattre la pauvreté et les inégalités

Si le détour que nous avons opéré au niveau macro nous apporte des éléments d'analyse et de compréhension d'un système qui instaure les inégalités de classes, l'économiste Thomas Piketty nous rappelle que « le combat pour l'égalité peut encore être gagné »¹⁴. « L'histoire nous montre que grâce aux mobilisations collectives, nous avons progressé vers l'égalité » et il nous encourage à « poursuivre le combat en nous inspirant du passé ». Selon cet auteur, « La réduction des inégalités obtenue entre la première guerre mondiale et les années 1980 repose sur deux piliers fondamentaux. D'une part, sur la progression rapide de l'État social, c'est-à-dire la socialisation d'une part croissante du revenu national pour financer la santé, l'éducation, les retraites, les infrastructures publiques. Et d'autre part, sur la progressivité de l'impôt ». Cette évolution de long terme est dans une large mesure la conséquence de luttes sociales et de la mobilisation croissante du mouvement ouvrier et syndical depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Il lance ainsi un appel « à continuer collectivement l'action pour bâtir une société juste et participative ». Il prône également un large mouvement vers l'égalité telle que la transformation des institutions politiques pour l'orientation vers un système politique démocratique et participatif à différents échelons de la société : entreprises, niveaux de pouvoir, médias...

Sur le plan local, les militants et militantes du secteur de l'associatif s'allient et se battent au quotidien pour assurer les droits élémentaires des personnes les plus précarisées : allocataires sociaux, personnes sans-papiers, etc. Ce combat s'appuie sur des pratiques de terrain pour ensuite venir construire des revendications politiques avec les personnes concernées, que cela soit au niveau professionnel et/ou militant avec des apprenants et apprenantes de centres de formation en alphabétisation ou avec des personnes sans-papiers et militantes de collectifs de défense de migrants et/ou d'allocataires sociaux. Ces revendications ont pour objectif

¹⁴ Thomas PIKETTY, *Le combat pour l'égalité peut encore être gagné*, in *Alternatives Économiques*, hors-série n°24, 2022, p.38-41.

de faire entendre la voix des citoyens et citoyennes «invisibles» et d'influencer les décisions des autorités communales, régionales ou fédérales. Un travail long et fastidieux qui parfois s'appuie sur des pratiques d'éducation populaire, c'est-à-dire qui encourage les personnes à s'engager pour une cause collective, leur redonne du pouvoir d'agir sur leur vie, renforce leur confiance en eux, en un collectif d'hommes et de femmes. A leur mesure, ils visent un changement de société pour que chacun et chacune ait une place et une vie digne.





© Dmitry Dolgolaptsev (Licence

CC BY-NC 2.0)

Que sait-on de l'état de la pauvreté en Belgique et de la façon dont elle touche les publics peu diplômés dont fait partie notre public analphabète ? Comment cette pauvreté est-elle définie et mesurée ? Cet article propose une lecture de l'enquête SILC qui est utilisée par l'Union européenne et la Belgique pour élaborer un état des lieux sur cette question. Si les chiffres peuvent être utiles, il s'avère aussi nécessaire de comprendre leur portée et leurs limites.

La mesure de la pauvreté : une question technique mais aussi sociale

Aurélie Leroy,

Lire et Ecrire Communauté française

Actuellement, une centaine d'indicateurs chiffrés sont utilisés pour définir et évaluer la pauvreté. Le plus connu d'entre eux est sans conteste le « risque de pauvreté et d'exclusion sociale », qui est développé au niveau européen au travers de l'enquête SILC¹. Cette enquête quantitative sonde chaque année, depuis 2004, les revenus et les conditions de vie de la population européenne âgée entre 18 et 59 ans et permet de dresser un état des lieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

¹ EUROSTAT, Enquête européenne sur le revenu et les conditions de vie (SILC) 2022, STATBEL, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>.

Outil important des politiques publiques, nous présenterons dans cet article l'intérêt et les limites de cette enquête pour appréhender le phénomène de pauvreté. Nous montrerons aussi que la mesure de la pauvreté n'est pas qu'une question technique et qu'elle reflète une manière de concevoir et de traiter la pauvreté.

Qu'est-ce que le risque de pauvreté et d'exclusion sociale ?

La méthodologie de l'enquête SILC repose sur l'idée de pauvreté relative². C'est-à-dire que l'on n'est pas pauvre dans l'absolu mais par rapport à la richesse de la population, dans un contexte socio-économique donné. Cette enquête appréhende la pauvreté au travers d'un indicateur synthétique : le taux de risque de pauvreté et d'exclusion sociale (AROPE³). Cet indicateur englobe trois facettes de la pauvreté et donc trois sous-indicateurs :

Le risque de pauvreté monétaire

Il désigne la part de la population dont le revenu disponible⁴ est inférieur au seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian⁵. Le seuil varie en fonction du type de ménage. En Belgique, il s'élève, en 2022, à 1366 euros par mois pour une personne isolée⁶.

² Yves MARTENS, *Les chiffres (et un peu les lettres) de la pauvreté*, in *Ensemble ! Pour la solidarité, contre l'exclusion*, n°108, Novembre 2022, pp. 69-72, <http://www.asbl-csce.be/journal/Ensemble108.pdf>.

³ Cet indicateur a été revu en 2021. Les comparaisons entre 2021 et les années précédentes sont donc hasardeuses.

⁴ Le revenu disponible équivalent est le revenu total d'un ménage, après impôt et autre déductions possibles, disponible en vue d'être dépensé ou épargné, divisé par le nombre de membres du ménage converti en équivalents adultes.

⁵ Le revenu médian représente le centre en termes de revenus : il y a autant de personnes plus riches que de personnes plus pauvres.

⁶ 2049 euros pour un ménage de 2 adultes et 2868 euros pour un ménage de 2 adultes avec deux enfants.

Le taux de privation matérielle et sociale

Il renvoie à la proportion de la population incapable de couvrir les dépenses de certains biens et services⁷ considérés comme essentiels selon le standard européen : pouvoir chauffer son domicile, payer ses factures à temps, manger un repas protéiné tous les 2 jours, posséder une voiture, une connexion Internet, un téléphone, remplacer des vêtements, meubles usés, etc.

La faible intensité du travail au niveau du ménage

Cet indicateur correspond à la part des personnes vivant dans un ménage dont les membres ont travaillé moins de 20% de leur « potentiel » (par rapport au nombre total de mois qu'ils auraient pu, en théorie, ouvrir) au cours des 12 mois précédents.

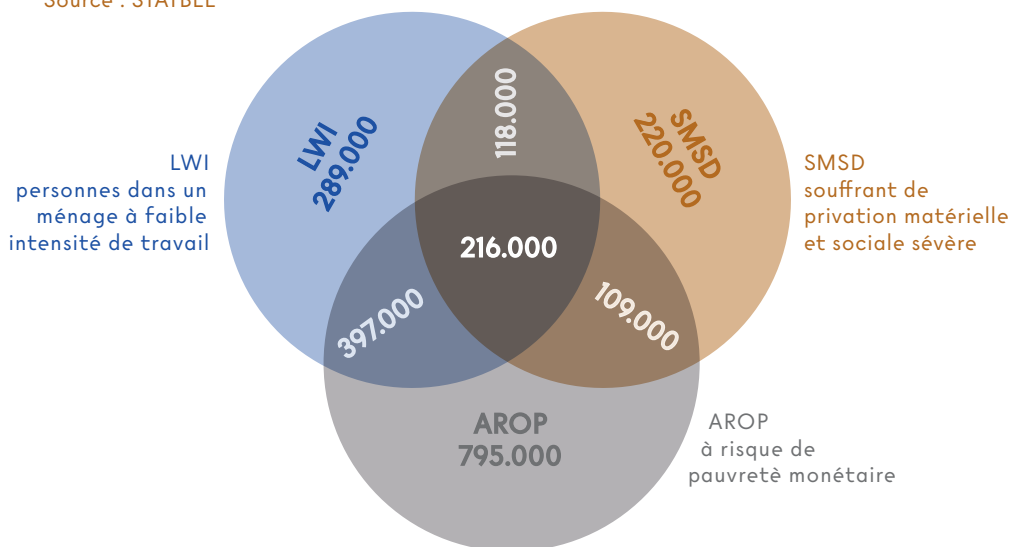
Qu'en est-il en Belgique ?

Selon ces données statistiques, 13,2% de la population belge connaît un risque de pauvreté monétaire en 2022. 5,8% de cette population souffre de privation matérielle et sociale sévère et 11,5% vivent dans un ménage à faible intensité de travail. Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE), c'est-à-dire le nombre de personnes concernées par une de ces trois situations, s'élève à 18,7%. Soit près de 2 144 000 personnes en 2022. Si le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale ne s'est pas accru depuis 2004, il reste néanmoins stable, autour des 20%. Les chiffres ci-dessous donnent une estimation du nombre de personnes belges concernées selon les trois sous-indicateurs et leurs croisements.

⁷ Est considéré comme en état de privation matérielle et sociale la personne ne pouvant se permettre 7 des biens et services mentionnés sur 13 : payer à temps des factures ; s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile ; s'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson ou un équivalent végétarien tous les deux jours ; faire face à une dépense imprévue ; s'offrir une voiture ; chauffer son domicile ; remplacer des meubles endommagés ou usés ; remplacer des vêtements usés ou démodés par des vêtements neufs ; posséder deux paires de chaussures en bon état ; s'offrir une connexion internet à domicile ; retrouver des amis ou sa famille autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois ; participer de manière régulière à une activité de loisirs ; dépenser une petite somme d'argent chaque semaine pour soi-même.

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale selon les sous-indicateurs (AROP, SMSD, LWI). Belgique 2022

Source : STATBEL



De fortes disparités régionales existent. Plus d'un Bruxellois sur 3 (38,8%) est menacé par la pauvreté ou l'exclusion sociale et un Wallon sur 4 (25,8%) pour près d'un flamand sur 10 (11,2%).

Qu'en est-il au niveau des personnes peu diplômées dont fait partie le public analphabète ? Si l'on se base sur le niveau d'instruction le plus bas pris en compte (c'est-à-dire sur les personnes diplômées du cycle secondaire inférieur), les personnes peu instruites courent un risque 4 fois plus élevé (36,8%) de pauvreté ou d'exclusion sociale que celles qui sont très instruites (8,7%) c'est-à-dire qui sont diplômées de l'enseignement supérieur.

Les locataires, chômeurs, personnes seules, les familles monoparentales et les personnes d'origine étrangère sont, sans surprise, les plus concernées par ce risque.

La sécurité sociale joue assurément un rôle protecteur. Selon Yves Martens, si aucune allocation d'aucune sorte n'était versée le risque de pauvreté grimperait à près de 45%⁸.

⁸ Yves MARTENS, *Les chiffres (et un peu les lettres) de la pauvreté*, op.cit.

Il souligne également que la plupart des minima sociaux sont inférieurs au seuil de pauvreté⁹.

Les limites de l'approche monétaire

Le taux de pauvreté monétaire est de loin l'indicateur le plus utilisé et le plus relayé dans les médias. Dans cette approche, on tente de déterminer un seuil en dessous duquel on est qualifié de « pauvre ». Ce seuil est déterminé par une proportion, arbitrairement fixée à 60% du revenu médian. Si l'on redéfinit le seuil de pauvreté à 50% et ensuite à 70% du revenu médian, la proportion de « pauvres » quadruple. Comme le souligne Serge Paugam, « *Il existe une forte concentration de ménages autour du seuil de pauvreté retenu et celui-ci contribue à établir une coupure radicale parmi un ensemble de personnes, qui, dans la réalité, vivent dans des conditions probablement similaires* »¹⁰.

Mais surtout, cet indicateur se base sur les revenus et non sur les dépenses, souligne Philippe Defeyt. Or, deux personnes qui ont le même niveau de revenus peuvent se retrouver dans des situations très différentes : l'une peut vivre dans une ville où les prix du logement sont bas et s'en sortir aisément tandis que l'autre paiera un loyer cher dans le secteur privé et aura de grandes difficultés à joindre les deux bouts. Une personne en bonne santé n'aura pas à faire face aux mêmes dépenses qu'une personne en mauvaise santé. Cet indicateur de pauvreté ne rend donc pas compte des réalités vécues et amène « *à confondre revenu et niveau de vie* »¹¹. Il met également sur le même pied les personnes qui sont sous le seuil de pauvreté depuis quelques mois et celles qui le sont depuis des années... Certains économistes défendent la mise en place d'indicateurs alternatifs tel le budget de référence qui, plutôt que de partir des revenus, estime de quoi un ménage a besoin pour

⁹ Le revenu d'intégration sociale pour une personne isolée s'élève à 1214 euros par mois au 1er janvier 2023. Voir : <https://www.bruxelles-j.be/droits-sociaux/obtenir-de-laide-du-cpas/quels-sont-les-categories-et-les-montants-du-revenu-dintegration-et-de-laide-sociale-et-que-se-passe-t-il-si-on-a-des-revenus-par-ailleurs/>.

¹⁰ Serge PAUGAM, *Les formes élémentaires de la pauvreté*. PUF, 2013, p. 3.

¹¹ Philippe DEFEYT, *Moins de pauvres, vraiment ?* in *L'Echo*, 26 octobre 2022, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/moins-de-pauvres-vraiment/10422933.html>

mener une vie conforme à la dignité et qui adapte ce budget à différentes situations (accès ou non au logement social, au tarif social, aux soins de santé, à la gratuité des transports en commun, etc.).

La mesure de la pauvreté en termes de conditions de vie est réductrice

L'approche en termes de conditions de vie tente d'identifier les personnes et les ménages pauvres au regard du nombre de privations qu'ils rencontrent par rapport à ce que la majorité des personnes/ménages d'un pays donné détient.

Au travers de l'enquête SILC, on peut voir à quel point la pauvreté est appréhendée principalement au travers de standards de consommation. Le taux de privation matérielle et sociale reflète bien cet état. Est exclu celui qui ne possède pas de voiture, qui ne part pas en vacances, qui ne sait remplacer ses vêtements démodés, qui ne sait dépenser une somme d'argent pour soi-même chaque mois, ... Or, on peut être également privé de « richesses » immatérielles¹² : accès à la culture, à l'enseignement supérieur, à la santé, à la participation citoyenne, à un réseau de proches, etc. A cet égard, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté définit six types de « richesses » dont l'accès et l'usage sont insuffisants pour les personnes en situation de pauvreté : les richesses matérielles, relationnelles, naturelles, collectives/solidaires, privées/affectives/psychologiques et immatérielles¹³.

La grande pauvreté est inconnue, les inégalités hommes-femmes gommées

Paradoxalement, les populations les plus précarisées – sans domicile, en situation irrégulière ou résidant dans une institution (maison de repos, foyer, prison...) – ne font pas partie de l'échantillon

¹² Philippe DEFEYT et Anne-Catherine GUIO, *Pauvreté : une définition limitée, une politique à revoir*, in Brève IDD, Institut de développement durable, Mars 2011, <http://www.iddweb.eu/?m=201103>.

¹³ Pour plus de détails, voir l'interview de Christine Mahy dans ce journal, pp. 55-60.

de l'enquête SILC ; le mode de passation étant basé sur le registre national¹⁴.

Lorsque l'on s'attarde sur le risque de pauvreté selon le genre, on constate que les femmes encourent un risque quasi identique (19%) à celui des hommes (18%). Construit sur le revenu net du ménage, cet indicateur suppose que les revenus sont mis en commun et équitablement redistribués entre les 2 sexes. Les inégalités de revenus et les rapports de force pouvant exister sont ainsi mis de côté. La *Belgian Gender and Income Analysis*¹⁵ plaide pour une évaluation du risque de pauvreté à un niveau individuel et non plus au niveau du ménage. Selon l'étude qu'elle a menée en ce sens, 28% des femmes seraient en dessous du seuil de pauvreté contre 13% des hommes en 2021.

Les indicateurs de mesure de la pauvreté ne sont pas neutres

La mesure de la pauvreté repose sur la définition qu'on lui donne et sur les choix statistiques effectués pour la simplifier. Le « risque de pauvreté et d'exclusion » rencontre de nombreux écueils comme nous l'avons vu et offre une définition limitée, une vision restrictive du phénomène de pauvreté. Mesurer et appréhender la pauvreté uniquement en termes de revenus amène à la concevoir comme unidimensionnelle. Or, la pauvreté est bien plus qu'un manque de moyens financiers et bien plus qu'une déprivation matérielle, elle relève aussi d'une participation insuffisante à différents domaines de la vie sociale. Inégalités de revenus et inégalités d'accès et d'exercice des droits fondamentaux vont de pair. La santé, le logement, l'enseignement, la justice, l'environnement, l'énergie, la culture... sont autant de dimensions à davantage prendre en compte

¹⁴ Afin de rendre compte de la réalité des plus précarisés, des enquêtes de dénombrement du sans-abrisme ont été lancées par la Fondation Roi Baudouin en collaboration avec l'UCLouvain CIRTES et le Lucas KU Leuven. Voir : <https://kbs-frb.be/fr/denombrement-sans-abrisme-et-absence-de-chez-soi>.

¹⁵ Le projet « *Belgian Gender and Income Analysis* » a été réalisé en 2011 et est le fruit d'une collaboration entre l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Direction générale de Statistique et Information Économique, la Politique scientifique fédérale et le centre de recherche d'Économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles

dans la mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale étant donné que ces problématiques se cumulent et se renforcent mutuellement¹⁶.

La définition de la pauvreté est aussi une question de dépenses publiques et de communication politique : « *Si les pauvres font l'objet d'un comptage régulier, c'est pour définir les politiques publiques dites de lutte contre la pauvreté mais aussi parce que les mesures de la pauvreté servent à évaluer ces politiques* »¹⁷. Tout changement dans la définition de la pauvreté pris en compte modifiera l'effectif d'individus et de ménages reconnus comme pauvres, et donc l'affectation des dépenses publiques. Les indicateurs sur lesquels repose la mesure de la pauvreté peuvent aussi contribuer à masquer certaines facettes ou catégories de la population dont les plus pauvres eux-mêmes.

Cette définition induit également un certain traitement de la pauvreté qui repose sur certaines représentations sociales. En focalisant la mesure de la pauvreté sur le seuil du risque de pauvreté monétaire, sur le taux de déprivation matérielle et sociale et sur la faible intensité au travail, on cherche en premier lieu à décrire des individus (qui sont-ils ? Sont-ils nombreux ? Comment vivent-ils ? etc.) et non à comprendre les rapports au sein d'une population¹⁸. En effet, on peut appréhender globalement la pauvreté selon deux grandes conceptions et mesures. Si l'approche microsociale aborde la question au niveau individuel, l'approche macrosociale, quant à elle, s'intéresse à la manière dont sont réparties les richesses ainsi qu'aux inégalités sociales dans l'ensemble de la population. Le coefficient de Gini, par exemple, constitue un indicateur statistique qui rend compte du niveau d'inégalités de revenus pour une variable

¹⁶ L'IWEPS et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ont proposé de compléter l'approche de l'enquête SILC par des indicateurs portant sur l'inégalité d'accès aux droits fondamentaux. Voir : Anne-Catherine GUIO, Christine MAHY, *Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie*, in *Working Paper de l'IWEPS*, n°16, Septembre 2013, <https://www.iweps.be/publication/regards-pauvrete-inegalites-wallonie/>.

¹⁷ Claire AUZURET, *La mesure de la pauvreté, approches et enjeux socioéconomiques*, in *Interrogations*, n°28, Juin 2019, <https://www.revue-interrogations.org/La-mesure-de-la-pauvrete-approches>.

¹⁸ François GHESQUIERES, Joël GIRES, *Les politiques de lutte contre la pauvreté au prisme de la reproduction des inégalités sociales*, in *Pauvreté*, n°8, 2013, https://www.le-Le-forum.org/uploads/images/fblp-pauve_rite_-08.pdf.

dans une population. Si cet indicateur reste modéré pour le revenu en Belgique¹⁹, il est largement sous-utilisé par les politiques publiques ou les médias. Bien qu'il présente certains écueils²⁰, cet indicateur permet d'étudier l'impact des transferts de revenus, notamment des plus lotis vers les moins lotis. Il considère donc qu'une société qui redistribue davantage les richesses est plus égalitaire et par là met l'accent sur les liens entre pauvreté et inégalités de revenus. A l'heure actuelle, la mesure et l'approche microsociale sont prévalentes dans nos sociétés et témoignent de représentations sociales qui favorisent « *des explications individuelles (et donc des responsabilités) telle que les niveaux d'éducation ou d'employabilité trop faibles des pauvres* ». Les risques de pauvreté étant situés au niveau des individus, il devient « *de la responsabilité de chacun des pauvres de développer suffisamment ses capacités pour mériter de s'en sortir, comme il est de la responsabilité de chacun de bien agir pour avoir la chance de ne pas tomber dans la pauvreté* »²¹.

Malgré les politiques de lutte contre la pauvreté mises en place, force est de constater que le poids de l'origine sociale reste prégnant. Les inégalités sociales jouent un rôle prépondérant dans la production et la reproduction de la pauvreté et de l'analphabétisme²². En 2019, l'enquête européenne s'est intéressée à la pauvreté sous l'angle de la « transmission intergénérationnelle ». Parmi ceux qui ont vécu à l'âge de 14 ans dans un ménage avec de grosses difficultés financières, 30,4% vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire. A l'inverse, lorsque l'on a vécu dans un ménage en très bonne santé financière, le taux de pauvreté actuel ne s'élève plus qu'à 7,7%. En dehors des privations, la position des parents dans

¹⁹ En Belgique, il culmine à 25%. Plus les inégalités sont élevées, plus ce pourcentage est élevé. Le rapport interquartile montre aussi que 20% des plus aisés de la population ont perçu 3,6 fois plus de revenu que 20% des plus pauvres.

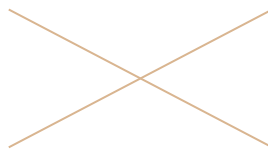
²⁰ Le coefficient de Gini ne mesure que les inégalités de revenus : les inégalités d'accès aux services publics et les inégalités de patrimoine ne sont pas prises en compte. Les plus pauvres ne font pas partie de l'échantillon de l'enquête comme nous l'avons vu et y sont donc sous-représentés.

²¹ François GHESQUIERES, Joël GIRES, op.cit, p.7

²² Voir l'article de Daniel Flinker sur les liens entre l'analphabétisme et la pauvreté dans ce numéro, pp. 28-34.

la société influence fortement la vie future. Avoir grandi dans une famille où les parents avaient un faible niveau d'instruction, ce qui est le cas de nombreuses personnes analphabètes, double ainsi le risque de pauvreté.

Si elles veulent faire bouger les lignes, les politiques de lutte contre la pauvreté doivent « *intégrer le constat d'une société hiérarchisée dont la structure inégale se reproduit de génération en génération* »²³ et se doter d'instruments de mesure permettant d'agir sur la reproduction et la formation de ces inégalités.



²³ François GHESQUIERE, Joël GIRES, op.cit, p.12.



Restons
Divisés!

©Gustave Deghilage

(Licence CC BY-NC-ND 2.0)

La pauvreté est cause et conséquence de l'analphabétisme. Comment les opérateurs en alphabétisation peuvent-ils aider les personnes en difficulté avec la lecture et l'écriture à sortir de ce cercle vicieux ?

Il y a un lien entre analphabétisme et pauvreté, mais lequel ?

Daniel Flinker, Lire et Écrire Bruxelles

« Les liens étroits qu'entretiennent la pauvreté, l'abandon et l'échec scolaires et enfin l'analphabétisme ne sont plus à démontrer »¹, assurent des alphabétiseurs québécois. Revenons néanmoins dans cet article sur la façon dont problèmes financiers et difficultés avec l'écrit se conjuguent et sur la manière d'y remédier.

Des vies

Les personnes en difficulté avec l'écrit rencontrent une multitude de problèmes sociaux. Tel est le cas d'Imane, apprenante à l'asbl La Rue. La quadragénaire vit à Molenbeek avec huit membres de sa famille dans un appartement d'une cinquantaine de mètres carrés. « Nous payons 1.100 euros avec l'eau », précise la réfugiée syrienne, qui est au CPAS et qui souffre de diabète et d'asthme². C'est aussi

¹ RGPAQ, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté 2019 : Analphabétisme et pauvreté, même combat !, <https://www.arrondissement.com/tout-get-communiques/u26503-journee-internationale-pour-elimination-pauvrete-2019-analphabetisme-pauvrete-meme-combat>.

² Jacqueline MICHAUX, Il pleut dans ma cuisine. Réflexions d'une chercheuse-formatrice sur la puissance d'agir de femmes en alphabétisation à Molenbeek face à leurs problèmes de logement. Lire et Écrire Bruxelles, 2021, p. 20, https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/etude_rap_ok.pdf.

la vie de Marina, cantonnée durant trois ans aux tâches les plus ingrates d'aide-cuisinière dans une crèche, dans des conditions de travail qui ont fini par avoir raison de sa santé. « *J'ai dû changer de boulot et je ne trouve rien car sans lire et écrire, sans diplôme, c'est difficile (...). Mon dos s'est affaissé, mes vertèbres se touchent, c'est pour ça que je ne peux pas rester debout ni soulever du poids* »³.

Des chiffres

Ces situations individuelles sont corroborées par les chiffres. A Lire et Écrire Bruxelles, « seuls 3% du public ont un travail et ce sont les personnes émargeant au CPAS qui sont les plus nombreuses (30%) avec les personnes sans revenus personnels (21%). La catégorie "En attente de statut" qui regroupe notamment les demandeurs d'asile en Initiative Locale d'Accueil ou dans les centres ouverts, constitue le troisième groupe avec 17%. 11% sont au chômage. »⁴. Quand on sait que « la grande majorité des allocations sociales minimales sont inférieures au seuil de pauvreté »⁵, on imagine à quel point « les apprenant-e-s sont très souvent confronté-e-s à de grandes difficultés économiques »⁶.

A Bruxelles, la pauvreté est un phénomène massif, structurel, systémique. « En 2022, 29,8% de la population bruxelloise est considérée comme à risque de pauvreté monétaire, c'est-à-dire que près d'une personne sur trois vit dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur au seuil de pauvreté. Aussi, 20,4% de la population de la Région vit dans un ménage à faible intensité de travail. Et 11,6% des Bruxellois souffrent de privation matérielle et sociale sévère. Les personnes confrontées à au moins une des trois situations décrites ici sont considérées comme à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. En Région de Bruxelles-Capitale, il s'agit de

³ Iria GALVAN CASTANO, *Pénibilité au travail pour les personnes analphabètes une réalité inéluctable ?* in La Revue Nouvelle, n°4, 2016, <https://www.revue nouvelle.be/Penibilite-au-travail-pour-les-personnes>.

⁴ Lire et Écrire Bruxelles, *Rapport annuel 2021*, p. 38., <https://lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/rapport-annuel-2021.pdf>.

⁵ FGTB, *Il faut porter les allocations sociales à un niveau supérieur au seuil de pauvreté*, 1^{er} septembre 2020, <https://www.fgtb.be/il-faut-porter-les-allocations-sociales-un-niveau-superieur-au-seuil-de-pauvrete>.

⁶ Lire et Écrire Bruxelles, op. cit.

près de quatre personnes sur dix (38,8%) »⁷. Ce pourcentage atteint des sommets dans les communes les plus pauvres d'où sont issus les apprenants des cinq centres bruxellois d'alphabétisation de Lire et Écrire⁸.

Selon les statistiques relatives à la Belgique, la corrélation est manifeste entre faible niveau d'instruction et risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Une personne peu instruite court ainsi un risque quatre fois plus élevé (soit 36,8%) qu'une personne ayant fait des études supérieures (8,7%). Une personne à faible niveau d'instruction sur deux déclare ne pas être en mesure de continuer à vivre plus de trois mois avec le même niveau de vie. Le taux de risque de pauvreté est doublé pour une personne issue d'un ménage où les parents sont faiblement instruits par rapport aux autres. L'écart d'espérance de vie en bonne santé entre les niveaux d'éducation le plus bas et le plus élevé est de plus de dix ans⁹.

Ce tableau démontre qu'il est nécessaire d'appréhender l'analphabétisme dans le contexte social au sein duquel il s'inscrit. Les opérateurs alpha agissent donc en prenant en considération la question de la pauvreté.

Des relations

De cause à effet

L'analphabétisme « trouve sa source dans les inégalités sociales, il se perpétue dans le système d'éducation et il provoque l'exclusion d'une grande partie de la population. L'analphabétisme n'est pas un phénomène isolé. Il est lié à la pauvreté, à la misère et à l'exploitation. Il est d'ailleurs intéressant de constater que, dans la plupart des pays, les cartes de l'analphabétisme et de la pauvreté se superposent. Cela n'est évidemment pas l'effet du hasard : l'analphabétisme est à la fois un problème particulier et le symptôme

⁷ Statbel, *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*, 16 février 2023, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#news>.

⁸ Pour une analyse plus détaillée des chiffres de la pauvreté en Belgique et à Bruxelles, voir notamment : Yves MARTENS, *Les chiffres (et un peu les lettres) de la pauvreté*, in *Ensemble !* n°108, novembre 2022, pp. 69-73, <http://www.asbl-csce.be/journal/Ensemble108.pdf>.

⁹ Ces quatre statistiques sont issues du livre de Jean Hindriks et de Joël Van Cauter, *Agir durablement contre la pauvreté*, Itinera Institute, 2022, pp. 12, 15, 32 et 16.

d'une situation économique, politique, sociale et culturelle. (...) En ce qui concerne l'emploi, le revenu, le logement, la consommation et l'éducation, ils (les adultes analphabètes) vivent une situation sans issue : la société ne leur offre aucune possibilité réelle et collective de promotion. »¹⁰ « Ainsi, l'école devient le premier facteur d'exclusion sociale pour les jeunes issus des milieux populaires, au lieu d'être le premier agent d'insertion sociale »¹¹. De cette analyse découle « la nécessité de combattre la pauvreté et les inégalités sociales, à la fois causes et conséquences de l'analphabétisme »¹².

Attardons-nous encore sur le lien qui unit analphabétisme et pauvreté. On remarque que très souvent, les personnes analphabètes sont pauvres et que certains pauvres sont analphabètes. L'analphabétisme a pour cause et pour conséquence la pauvreté, explique-t-on. Plus précisément, l'analphabétisme a pour cause principale la pauvreté. A cela s'ajoute le fait que l'analphabétisme est l'une des causes de la pauvreté. Autrement dit, la pauvreté est la cause essentielle de l'analphabétisme et peut l'avoir pour cause. Pour résumer, on se rend compte d'une part, que pauvreté et analphabétisme s'alimentent et se renforcent, forment un cercle vicieux. D'autre part, si l'analphabétisme peut constituer l'un des facteurs explicatifs de la pauvreté, la pauvreté, elle, est la source fondamentale de l'analphabétisme.

Alphabétiser pour lutter contre la pauvreté

De ce fait, combattre la pauvreté passe notamment par l'alphabétisation. En effet, en alphabétisant, on s'attaque indirectement à la pauvreté puisque les lecteurs et les scripteurs ont plus de cartes en main pour trouver un travail, avoir un meilleur niveau de vie, et par la suite un logement de qualité, une bonne santé...

Pour autant, décennie après décennie, cette manière d'agir montre ses limites. « Bien sûr, la formation, y compris en alphabétisation, peut contribuer à l'insertion professionnelle de quelques-uns, bien sûr il y a toujours des emplois non pourvus, les

¹⁰ RGPAQ, *Analyse de l'analphabétisme*, http://www.rgpaq.qc.ca/alphabetisation_populaire.php?id=1

¹¹ Ibidem.

¹² RGPAQ, *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté 2019 : Analphabétisme et pauvreté, même combat !* op. cit.

fameux emplois en pénurie... ; mais (des professeurs d'une université) rappellent que dans l'hypothèse où tous les emplois "difficiles à pourvoir" seraient pourvus, c'est-à-dire tous les postes disponibles occupés, cette opération permettrait de diminuer le nombre de chômeurs seulement de quelques pour cent en Wallonie et à Bruxelles. (...) Et (une étude récente) montre qu'il y a seulement quelques pour cent des offres d'emplois qui sont accessibles à des personnes ne détenant aucun diplôme au-delà du CESI¹³... Et il s'agit d'offres particulièrement peu attractives : faibles rémunérations, temps partiels, horaires décalés et souvent découpés (tôt le matin et tard le soir), abus horaires fréquents, pénibilité physique et morale, décentralisation des lieux de travail dans des zonings, dévalorisation des tâches et des personnes, courtes durées des contrats... etc. »¹⁴

Lutter contre la pauvreté pour alphabétiser

Evidemment, l'alphabétisation réduit le nombre d'analphabètes et de ce fait, l'analphabétisme. Pour autant, alphabétiser n'équivaut pas à lutter contre les causes de l'analphabétisme. Si on a l'ambition d'éradiquer le phénomène, il faut plutôt livrer une lutte directe contre la pauvreté, en s'attaquant à ses racines. Or, en l'état actuel des choses, n'ayant prise ni sur l'amont ni sur l'aval du processus d'alphabétisation, les opérateurs alpha ne mènent à cet égard qu'une action symbolique.

Face à la détresse sociale des apprenants, il est dès lors urgent que le secteur de l'alphabétisation s'allie avec d'autres acteurs de la société civile pour renforcer la lutte contre la pauvreté. De la sorte, son public améliorera concrètement ses conditions de vie. Il s'alphabétisera aussi puisque « *c'est le fait d'être intégré à cette société qui permet l'apprentissage de la langue et non l'inverse* »¹⁵. Et, à terme, son nombre diminuera.

¹³ Certificat d'enseignement secondaire inférieur.

¹⁴ Cette citation a été à peine modifiée pour pouvoir être généralisée dans le présent article. Voir : Christiane VERNIERS, *Les enjeux sociaux de la formation des publics infrascolarisés*, in *Journal de l'alpha*, n°180, septembre 2011, p. 52., <https://lire-et-ecrire.be/Journal-de-l-alpha-180-A-quoi-sert-l-alpha>.

¹⁵ Els DE CLERCQ, *Maitrise de la langue et intégration : au-delà des idées reçues* in *Journal de l'alpha*, n°196, p. 33, <https://lire-et-ecrire.be/Journal-de-l-alpha-196-Maitrise-de-la-langue-et-integration>.

Comment combattre la pauvreté ?

Puisqu'il faut combattre la pauvreté pour mettre fin à l'analphabétisme, il est ici utile de s'interroger sur la manière de s'y prendre. A cet égard, notons qu'« un combat contre la pauvreté supposerait normalement un combat, aussi, contre la richesse. La pauvreté et la richesse ne sont-elles pas les pôles d'un même axe ? Je n'ai pourtant jamais entendu quiconque parler de lutte contre la richesse »¹⁶.

Nous en arrivons ainsi à nous questionner sur l'intérêt de définir les personnes analphabètes en tant que pauvres. En effet, « "Précaires", "pauvres", "milieux populaires", "exclus", "défavorisés", "démunis"... sont autant de catégories sociales dont l'usage est commun mais qui, dès qu'on y regarde de plus près, n'échappent pas au flou descriptif dès lors qu'il s'agit d'expliciter les rapports sociaux qui sous-tendent ces conditions subalternes »¹⁷.

Précisons ce qui pose problème ici. « Identifier, définir et délimiter les groupes sociaux à qui s'adressent l'éducation permanente et ses missions d'émancipation est une tâche éminemment politique ». Or, « en ciblant des personnes qui sont dans une condition sociale définie principalement par le manque (les publics dits "défavorisés"), l'identité du public populaire ne peut être que connotée négativement ». Ce public « tend à être figé et passif, comme s'il s'agissait d'un groupe "objet" à manipuler. (...) sans jamais identifier les mécanismes sociaux qui produisent un espace social hiérarchisé. (...) On en vient alors à euphémiser les conflits sociaux, alors que ceux-ci sont toujours constitutifs des conditions d'existence des milieux populaires et de leur champ des possibles (...) ». Ainsi, comme « la figure politique centrale du salariat s'est érodée (...) les milieux populaires ont été progressivement considérés comme des groupes sociaux inertes et marginaux qu'il faut intégrer dans la société ».

¹⁶ Philipe VIEHOFF, *Refuser l'illettrisme et la pauvreté*, in Revue Quart Monde, n°124, 1987/3, <https://www.revue-quartmonde.org/4309?lang=en>.

¹⁷ Cette citation ainsi que celles qui suivent sont toutes issues de : Cécile PIRET, *Du sujet politique en éducation permanente. Quelle définition pour quels enjeux ?* ARC, 2019, <https://www.arc-culture.be/publications/du-sujet-politique-en-education-permanente-quelle-definition-pour-quels-enjeux/>.

En opposition à cette définition du public, « nous défendons l'idée que réinvestir une lecture en termes de classe sociale permet à la fois de mieux nommer les réalités trop souvent invisibilisées auxquelles font face les milieux populaires et d'envisager des actions qui leur soient propres ». Autrement dit, « dès lors que l'on utilise le concept de classe-qui-vit-du-travail¹⁸, la capacité d'agir du public est renforcée, et ce au moins pour deux raisons essentielles. D'une part, en replaçant les rapports sociaux de classe au cœur de ce qui façonne le quotidien du public, on peut expliciter contre quoi ou contre qui on se bat pour s'émanciper. D'autre part, cela permet de repenser des formes de solidarité qui sont difficilement imaginables vu la définition actuelle du public ».

Émancipation collective

Définir les personnes maîtrisant mal l'écrit en tant qu'analphabètes est un choix, un choix qui peut s'avérer réducteur car cette manière de cerner leurs difficultés isole ces dernières du contexte dans lequel elles se développent. Les considérer comme des pauvres peut sembler résoudre ce problème. Pourtant, ce terme apparaît lui aussi imparfait, notamment parce qu'il rend difficilement visible et donc mobilisable la puissance d'agir des femmes et des hommes concernés. Pour éviter ces écueils et sans nier la diversité des individus la composant, insister sur leur appartenance à la classe qui vit du travail paraît plus pertinent.

Ainsi, la réflexion proposée dans cette analyse – étayée par des témoignages, des statistiques et des extraits d'articles – en est venue à présenter les personnes cataloguées « analphabètes » comme des pauvres, puis comme les membres de la classe laborieuse. Ce faisant, elle trace un chemin pour éradiquer l'analphabétisme.

¹⁸ Concept qui permet d'englober les diverses réalités des salariés et des personnes liées au salariat comme les chômeurs ou les pensionnés.



© Erminig Gwenn
(Licence CC BY-NC 2.0)

Cartier

DOUCE & GABBA

La pauvreté est une réalité incontestable. Mais qu'est-ce qui me porte à croire que les apprenant·e·s en alphabétisation sont « pauvres » ? Et comment se perçoivent ils-elles ? Que signifie « être pauvre » ? Quelle incidence cela a-t-il sur mon attitude envers eux-elles et sur ma posture de formatrice ? Pour alimenter mes réflexions, je m'appuierai sur certaines approches sociologiques et philosophiques. Ces dernières m'invitent à changer de regard sur cette notion et à revisiter ainsi mes pratiques pédagogiques.

Pauvreté, richesse : distancier nos regards

Céline Giraudeau, Formatrice au Service d'aide
aux Molenbeekois primo-arrivants
MOVE Asbl – Molenbeek Vivre Ensemble

La pauvreté est présente, vécue, pensée, évaluée, bien qu'elle semble inéluctable. Souvent appréhendée de manière comparative, elle est d'autant moins évidente à définir. Son caractère multidimensionnel fait naître un nombre incalculable de débats qu'ils soient théoriques, empiriques ou politiques, montrant la difficulté de faire face au mal chronique et grandissant que la pauvreté engendre. Ces approches sont interdépendantes bien souvent de celles de la précarité, de l'inégalité, de l'exclusion et de la discrimination mais on ne sait parler de pauvreté sans définition officielle parce qu'elle nécessite des indicateurs, des critères, qu'ils soient d'ordre économique, social ou encore culturel, qu'ici et ailleurs semblent tout autant difficiles à repérer, à choisir et à institutionnaliser.

Une approche sociologique de la pauvreté est celle qui m'intéressera ici dans un premier temps parce qu'elle contextualise, elle permet de clarifier ce qu'on entend par pauvreté ici et maintenant. La question que le sociologue Serge Paugam a qualifiée d'essentielle « *est simple : qu'est-ce qui fait qu'un pauvre, dans une société donnée, est pauvre et rien que pauvre ? Autrement dit, qu'est-ce qui constitue le statut social de pauvre ?* »¹. Formatrice comme citoyenne, je m'interroge : qu'est-ce qui peut me faire penser que les apprenant·e·s sont pauvres ? Qu'est-ce qui constitue ce statut ? Se voient-ils-elles comme pauvres ? Qu'en sera-t-il de ma posture de formatrice ? Quelle sera la tendance dans mes approches pédagogiques ?

Dans un second temps, je tenterai de puiser des éléments de réponse dans une approche philosophique de la pauvreté pour les associer à nos réalités et pour questionner voire bousculer nos postures. Formatrice auprès d'un public primo-arrivant en situation d'analphabétisme, ces questionnements me donnent matière à réfléchir sur ma posture et mes approches didactiques et pédagogiques.

De la sociologie aux critères institutionnels

Début du XX^{ème} siècle, le sociologue allemand Georg Simmel aurait été le premier à clarifier les problèmes posés par la définition de la pauvreté. Ses écrits sont considérés comme le premier éclairage de la sociologie de la pauvreté, c'est-à-dire que le statut de pauvre se définit par la réaction sociale et non au regard de sa seule situation qui pourrait être mesurée, « *celui qui reçoit l'assistance ou qui devrait la recevoir étant donné sa situation sociologique (...)* »². La situation de pauvreté s'entend par recevoir assistance de la collectivité selon les normes sociales instituées, par là même s'entend une dépendance vis-à-vis des autres, voire une forme de dévalorisation : « *Le pauvre, récipiendaire de secours qui lui sont spécialement destinés, doit accepter de vivre, ne fût-ce que*

¹ Serge PAUGAM, *Science et conscience de la pauvreté*, in *L'Économie politique*, n°26, 2005/2, pp. 66-79, <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2005-2-page-66.htm>.

² Georg SIMMEL, *Les Pauvres* (1^{re} éd. en allemand : 1907), coll. « Quadrige », PUF, 1998.

temporairement, avec l'image négative que lui renvoie la société, et qu'il finit par intérioriser, de n'être plus utile, de faire partie de ce que l'on nomme parfois les "indésirables"³. Dans ce concept sociologique, il s'agit d'étudier, non pas la pauvreté à travers des perspectives descriptives et quantitatives, mais plutôt la relation d'assistance, c'est-à-dire les dépendances entre les pauvres et la société. Ainsi le concept de pauvreté dite relative est né, se distinguant alors de celui de pauvreté absolue. Le premier considère des niveaux de besoins variables auxquels les personnes pauvres ne peuvent répondre, en prenant compte des indicateurs variables, liés aux personnes, aux milieux, aux revenus de tous, etc. Le second, lui, fixe un niveau de besoin, le plus souvent monétaire et qui correspond davantage à un seuil de survie.

C'est ainsi que la pauvreté prend des formes différentes selon les sociétés et leurs évolutions. En Europe, les politiques nationales et communes sont guidées par la pauvreté relative : le seuil de pauvreté repose sur un indicateur d'inégalité de la répartition des revenus c'est-à-dire qu'il est fixé à 60% du revenu médian, ce revenu est celui qui coupe la population en deux parties égales. D'autres indicateurs sont encore utilisés pour mesurer, au-delà de l'aspect monétaire (privation matérielle, intensité du travail, etc.)⁴. Dans les années 1980, l'Union européenne décrit alors comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent »⁵. La réalité de la pauvreté se définit donc à un moment donné dans une société donnée.

L'étude de la pauvreté a amené alors à catégoriser, distinguer, qualifier, décrire toutes les formes d'inégalité, d'exclusion, de précarité, parce qu'en tous points la pauvreté est insupportable comme inacceptable en particulier dans nos démocraties prospères. Je ne tenterai pas ici de présenter l'exhaustivité des études sur le sujet tant elles sont riches et nombreuses, mais j'essaierai de transférer ces questionnements dans mon métier.

³ Serge PAUGAM, op.cit.

⁴ Voir sur cette question l'article d'Aurélié LEROY, *La mesure de la pauvreté, une question technique mais aussi sociale*, pp. 17-26.

⁵ Conseil des ministres de l'Union européenne, 19 décembre 1984.

Nos apprenant-e-s sont majoritairement des personnes primo-arrivantes, peu ou non scolarisées dans leurs pays, inscrites au parcours d'accueil bruxellois francophone. À l'échelle de mes observations en tant que formatrice en alphabétisation, mes groupes sont composés de femmes et d'hommes, dont la plupart ont le statut de réfugié-e et bénéficient d'une aide sociale ici en Belgique. Loin de moi l'idée de fouiller dans les statistiques et les indicateurs, mais je pourrais d'ores et déjà déduire selon certains critères que ces personnes sont institutionnellement et sociologiquement désignées comme pauvres.

Désigner les pauvres ou considérer les riches histoires de vie

Si l'approche sociologique de Georg Simmel entre autres a montré que le statut de pauvre était finalement donné par l'extérieur du fait de la nécessaire assistance de la collectivité, l'approche philosophique s'intéresse davantage aux individus et à leurs représentations.

L'identification du pauvre par l'extérieur, par la réaction sociale est ce qui m'a particulièrement questionnée dans mon métier de formatrice. Et si la situation de pauvreté est identifiée à partir des normes sociales instituées, quelles sont-elles ? Notre public connaît-il ces normes ? Les comprend-il ? Les accepte-t-il ? Quel est mon regard sur eux-elles ? Et quels seront les impacts sur mon attitude et ma posture de formatrice ?

Au-delà de l'aspect linguistique, nos cours sont des lieux, des moments où s'installe la confiance à travers les échanges et témoignages que nous, formateur-ric-e-s, installons et recevons. Quel regard portent les apprenant-e-s sur leur situation ?

Lors d'une démarche pédagogique avec un groupe en alphabétisation s'ouvre la question « *quel est ton rêve ?* ». Une libre discussion s'en suit alors, le lexique s'élargit et je pose la question franchement, à savoir s'ils-elles se sentent riches ou pauvres. Si la plupart des réponses se mêlent à la gratitude (au sens spirituel voire religieux) « *Pas riche, pas pauvre, tout va bien* », d'autres réponses se mêlent à la tristesse voire à la colère, car leur situation d'aujourd'hui

est marquée par un changement, une rupture, un appauvrissement brutal et j'entends « *qu'avant tout allait bien* ». La réalité est que nos groupes sont composés majoritairement de personnes réfugiées. Le statut de ces personnes contraintes à fuir a subi une mobilité socioéconomique descendante et à leurs yeux comme aux nôtres dans le pays d'accueil, elles deviennent vulnérables et dépendantes. Dans la société d'accueil et ses normes instituées, ces personnes sont devenues pauvres.

Mes réflexions me portent à m'éloigner de ce regard institutionnel et sociologique et me mènent à une approche philosophique. Dans un essai publié en octobre 2022, le philosophe Guillaume Le Blanc propose de considérer l'histoire des vies pauvres comme riches de sens politique et philosophique à l'heure du primat économique. D'après lui, « *On a trop tendance à plaquer sur les vies pauvres la grille de l'homme économique et, en les appréhendant seulement à partir de l'aisance matérielle, du travail et des loisirs, à n'y voir ainsi que des vies en défaut, des vies de manque* »⁶. Son analyse est fondée sur la question du regard d'un non-pauvre sur les pauvres et m'invite à réfléchir sur l'implicite des termes. L'assimilation du fait d'être pauvre à une pauvre vie peut se voir contredite lorsqu'on met en lumière la richesse dans la pauvreté au travers de la littérature, de la philosophie, de la politique, de la spiritualité, de la culture et des traditions. Il propose de restituer cette richesse sans omettre la réalité de la pauvreté : « *Les vies pauvres ne sont pas de pauvres vies : il y a urgence à considérer l'histoire des vies pauvres comme riche de sens politique et philosophique à l'heure du primat économique* ». Son intention est de rendre les personnes pauvres visibles, audibles, que l'ensemble de leurs paroles soit organisé et porté. Ainsi, dans mes réflexions et en tant que formatrice, je comprends que cette intention se recoupe avec le projet politique et philosophique qu'est l'alphabétisation populaire : « *Au-delà de l'acquisition de savoirs, elle vise une reprise de pouvoir sur sa vie et le changement social. Le but du formateur n'est plus seulement d'apprendre*

⁶ Guillaume LE BLANC, *La solidarité des éprouvés : pour une histoire politique de la pauvreté*, Éditions Payot, 2022.

quelque chose à son interlocuteur mais de rechercher avec lui les moyens de transformer le monde dans lequel il vit »⁷.

Considérer la richesse des vies dans les pratiques didactiques

Dans un article en 2008 concernant la formation linguistique des adultes migrants, Mariela de Ferrari, didacticienne des langues questionne la notion de difficulté : « *la prégnance de la notion de "difficulté" comme caractéristique présumée de ces publics aura accentué la représentation minorée de ces populations. Confusion entre difficultés sociales et besoins linguistiques en situation de communication : incompréhension avec les agents de l'administration, compréhension partielle des courriers institutionnels... Au lieu d'envisager l'analyse des "difficultés" comme extérieures aux personnes car on rencontre des difficultés, on aura fait glisser les besoins vers les personnes elles-mêmes, comme si les difficultés leur étaient propres : "elles sont en difficulté" ; "publics en difficultés" »⁸. Les difficultés ne se voient plus comme rencontrées, mais se voient comme propres aux personnes.*

Si nos normes sociales instituées font entrer nos apprenant-e-s dans les désignations de « *pauvres* », « *précaires* », « *fragiles* », « *vulnérables* », les normes pédagogiques les font-elles entrer dans la désignation « *en difficulté* » ? Je peux me poser la question autrement : ne sont-ils-elles pas plutôt fragilisé-e-s par les conditions de vie ici dans la société d'accueil que véritablement fragiles ? En est-il de même dans la formation linguistique et particulièrement en alphabétisation ? Quel regard je porte, en tant que formatrice, sur les apprenants-e-s ? Le choix des approches pédagogiques tend-il à les percevoir comme fragiles ? Ou bien, ne devrais-je pas plutôt porter mon attention à reconnaître leur courage, leur volonté, leurs savoirs, leurs stratégies et à considérer leur vie riche de sens ?

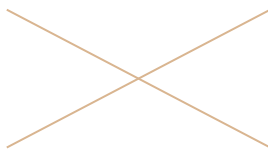
⁷ Aurélie AUDEMAR et Catherine STERCQ (ss.coord.), *Balises pour l'alphabétisation populaire. Comprendre, réfléchir et agir le monde*, Lire et Écrire, 2017, p 82, <https://lire-et-ecrire.be/balises>.

⁸ Mariela DE FERRARI, *Penser la formation linguistique des adultes migrants en France. Nommer autrement pour faire différemment*, in *Le Français dans le monde/Recherches et applications*, n°44, juillet 2008, pp. 20-28.

À travers ces derniers questionnements, je souhaitais mettre en lumière ce que beaucoup d'entre nous essayons de mettre en œuvre, à savoir refuser la désignation, la stigmatisation et le fatalisme, à savoir prendre conscience qu'il existe différentes manières de voir et percevoir, à savoir prendre de la distance par rapport à ce qui nous semble évident pour accompagner, faciliter, soutenir et ne pas renoncer. Il n'y a pas de réponse toute faite, il s'agit, pour moi, d'essayer d'envisager la richesse des personnes apprenantes et d'intégrer à nos démarches, leurs richesses culturelles, leurs savoirs artistiques, culinaires comme linguistiques, leur force de vie, leur courage, leur sens du partage, leur volonté et tant d'autres richesses humaines. Nul besoin de grand projet, il suffit peut-être de les garder en tête, de les voir, de les faire émerger un peu ou grandement à des moments opportuns des processus d'apprentissage.

Conclusion

D'un apport sociologique, qui identifie et désigne les pauvres, à un apport philosophique, qui propose de considérer la vie pauvre comme riche de sens, on pourrait voir émerger les concepts de la pédagogie libératrice, celle de Paulo Freire. À l'échelle qui est la mienne, celle de formatrice et de citoyenne, ces lectures pluridisciplinaires ont mis à l'épreuve mes regards, mes considérations, mes actes et ma pratique. Dès lors, la question ne sera pas de savoir s'ils-elles se sentent riches ou pauvres, mais de faire en sorte, au travers de la pratique pédagogique, que leur parole soit portée et entendue, pour lire et écrire leur réalité.





CARROSSERIE

047527

©Jean-Paul Remy

(Licence CC BY-NC 2.0)

Véritable synergie entre les régionales, le réseau des apprenants de Lire et Écrire¹ permet une participation active au changement social. Au fil du temps et des partages, les expériences de vie ont fait naître une série d'actions collectives. Composés d'anciens apprenants, les Transform'Acteurs de la régionale namuroise ont choisi, après les inégalités à l'école, de travailler sur la thématique du logement et de ses liens avec la précarité et la pauvreté.

Développer du pouvoir d'agir face au mal-logement : une priorité pour les « Transform'acteurs »

Entretien avec Sandrina Destaecke, coordinatrice pédagogique et Geneviève Godenne, formatrice et responsable de projet Lire et Écrire Namur

Propos recueillis et mis en forme par Thandiwe Cattier, Lire et Écrire Communauté française

¹ Pour une présentation du réseau des apprenants, voir : GT réseau de Lire et Écrire, Participation et gouvernail, tous sur le bateau, in *Journal de l'alpha*, n°210, pp 10-24, <https://lire-et-ecrire.be/Journal-de-l-alpha-210-La-participation>.

Pouvez-vous nous parler de la création du réseau des apprenants ?

Geneviève : Au cours des années 2006 et 2007, parmi quelques régionales, des groupes d'apprenants travaillaient déjà sur des actions collectives. Leur but était la défense des droits des personnes analphabètes. Il y avait aussi des groupes qui s'investissaient dans un travail de sensibilisation. À un moment donné, Lire et Écrire Communauté française a voulu structurer et accompagner ce projet. Le désir était d'apporter d'autres moyens et de créer des liens entre les régionales investies dans cette démarche. Aux alentours de 2010, un premier groupe de travail réseau s'est formé avec plusieurs régionales wallonnes et des centres alpha de Lire et Écrire Bruxelles. Cela a vraiment permis de lancer une belle dynamique. Avec Cécile Bulens, ancienne coordinatrice pédagogique à Lire et Écrire Communauté française, nous faisons des groupes de travail et des réunions collectives avec plusieurs régionales. Tous les apprenants de ces groupes se réunissaient. La mise en place de ce projet commun était vraiment chouette. Et puis le COVID-19 a mis fin à cette dynamique, les réunions collectives étant bannies. Au cœur de certaines régionales, le projet s'est poursuivi, lorsque dans d'autres il a disparu. Ici à Namur, pendant toute cette période, nous avons continué à garder le lien avec les apprenants. Dès que nous en avons eu la possibilité, des réunions ont été organisées dans des locaux plus grands afin de garder nos distances.

Votre groupe réseau s'appelle les Transform'Acteurs ? Qui sont-ils ?

Sandrina : Nous avons de la chance, car notre groupe est constitué d'anciens apprenants très porteurs de la démarche. Même pendant le confinement, les contacts n'ont jamais cessé, car ils se connaissent bien.

Geneviève : Effectivement, cela fait des années qu'ils sont là. La plupart sont présents depuis très longtemps. En Éducation permanente, c'est au fil du temps et des expériences vécues que la prise de conscience se met en place. Pour les apprenants,

l'impact de leurs actions ainsi que leur pouvoir d'agir ne sont pas immédiatement acquis. Au départ, se représenter à quoi va servir une action collective est parfois un peu flou. Mais c'est au fur et à mesure qu'ils le découvrent, ils en prennent conscience et ils le vivent. Ils réalisent de plus en plus à quel point le projet a une utilité et à quel point nous avons vraiment la possibilité de pouvoir changer le regard d'une personne face à une problématique.

Pourquoi avoir choisi ce nom, les Transform'Acteurs ?

Sandrina : Nos démarches d'expression sur l'école nous ont fait réfléchir sur le sens de notre message et la façon dont nous voulions le faire passer. Le théâtre est arrivé et à partir de là, nous avons eu la chance de collaborer avec une compagnie de théâtre-action qui s'appelle La compagnie Buissonnière. L'un des animateurs de la troupe, Simon, a travaillé avec le groupe afin de rendre accessibles les messages choisis par le groupe. Comment les mettre en jeu et en scène ? C'est là qu'une réflexion s'est portée sur l'envie de nous donner un nom comme troupe de théâtre.

Geneviève : Nous avons commencé avec des portraits chinois, comme par exemple « si notre groupe était un plat, quel serait-il ? ». On a trituré des tas d'idées et la notion de transformer quelque chose est venue. Ensuite, le mot acteur est arrivé sur la table, car on est à la fois acteur sur la scène, mais aussi acteur dans la vie.

Pourquoi avoir choisi le logement comme thématique ?

Geneviève : Ce thème a émergé suite à une série de démarches avec les apprenants. Nous avons précédemment travaillé sur l'école, une thématique qu'ils avaient alors exprimée comme prioritaire. Ensuite, nous avons utilisé le manuel « Se dire pour agir avec les autres »², qui provient de la méthode « Dire le juste et l'injuste »³, mais adaptée

² Cécile BUELENS (ss.coord.), *Se dire et agir avec les autres, Dire le juste, l'injuste et construire des intelligences citoyennes*, Lire et Écrire Communauté française, <https://lire-et-ecrire.be/Manuel-Juste-et-Injuste>.

³ Majo HANSOTTE, *Juste ? Injuste ? Activer les intelligences citoyennes, Une méthodologie de Majo Hansotte*, Éditions DELFI, 2013, 108 p., https://www.espace-ressources.org/wp-content/uploads/2021/02/Juste-Injuste_Majo-Hansotte.pdf.

à notre public. Notre démarche s'est axée sur les composantes de la vie humaine afin de pouvoir identifier ce qui est très important pour vivre dignement. On a donc fait tout un travail autour d'une silhouette et ils ont exprimé sous forme de verbes ce qui était prioritaire à leurs yeux : se nourrir, se soigner, se former, etc. À partir de là, le choix s'est finalement porté sur le logement. Cette démarche a permis aux apprenants d'exprimer une priorité qui leur semblait importante pour la société, mais pas uniquement pour eux, pour nous tous.

Comment les apprenants en parlent-ils ?
Comment font-ils le lien entre pauvreté et logement ?
Des choses essentielles se sont-elles dégagées ?

Sandrina : Il y a eu plusieurs expressions. Mais en tout cas, quelque chose qui ressort assez souvent est le prix des loyers et des charges. Il est vrai que l'accès financier est quelque chose dont ils parlent beaucoup. Ils parlent également de leurs loyers qui sont parfois moins chers que la ligne médiane, mais vient alors la question de l'insalubrité. Et lorsqu'ils font face à l'insalubrité, il y a la difficulté de défendre leurs droits et ils se posent des questions : « *quel bail est-ce que j'ai signé, qu'est-ce que j'ai signé et qu'est-ce que j'en comprends ?* ». Tout en découle et tout est lié.

Geneviève : Aussi, la chose qu'ils expriment fréquemment est la peur de perdre leur logement, même s'il s'agit d'un bien de mauvaise qualité. Ils se disent : « *si je me fais expulser de mon logement car il n'est plus dans les normes pour pouvoir y vivre, qu'est-ce que je fais après ?* ». Il existe des lois où les communes peuvent faire fermer un logement, mais souvent, les personnes ne sont pas relogées systématiquement. Elles vont donc hésiter et rester dans un logement où les conditions de vie sont très précaires et dangereuses. Les raisons concernent une méconnaissance des services qui peuvent les aider et la peur d'entreprendre des démarches, car les conditions de leur bail ne sont pas toujours très claires.

Comment articulez-vous alphabétisation populaire et thématique du logement ?

Sandrina : Dans certains groupes, des questions et des réflexions se posaient déjà sur leur vécu via un travail de lecture, d'écriture et de compréhension. Ce qui nous permet d'être collectif, c'est que le réseau ne travaille pas en vase clos. Au cours de l'année, il y a des moments clés où l'ensemble des groupes en formation dans notre régionale se réunissent pour des « journées collectives » avec les réseaux régionaux. Tous les apprenants se rassemblent et c'est l'occasion de faire un retour sur notre travail et nos avancements. Pendant cette journée, on propose par exemple de réaliser une fresque ou d'expliquer un récit de vie. Ils viennent avec leurs productions, leurs réflexions et nous travaillons tous ensemble. Il y a donc des allers-retours qui permettent d'impulser des réflexions au sein de chaque groupe. Le questionnement sur le logement et la précarité est parti de ce va-et-vient. Mais ce n'est pas parce que le réseau existe que ce questionnement ne s'exprimait pas auparavant. Ici, cette thématique est plus globale et nous la porterons tous ensemble pendant deux, trois ans.

Geneviève : Les Transform'Acteurs sont un groupe composé d'anciens apprenants. De ce fait, les apprentissages ne sont pas au centre du projet. C'est plutôt un travail d'Éducation permanente et de réflexion sur une injustice vécue. Cependant, les actions mises en place mobilisent et développent leurs compétences en lecture et en écriture. En effet, nous les mettons en situation de lire ou d'écrire quelque chose. Ils peuvent ainsi mettre en pratique, ou du moins se confronter à leurs compétences tout au long du projet. Pour ceux qui sont en formation, il leur est peut-être plus facile de faire des ponts entre leur travail pédagogique et ce que nous faisons avec les Transform'Acteurs.

Avez-vous utilisé des outils pédagogiques avec les apprenants ?

Geneviève : Notre démarche se base sur le manuel « Se dire et agir avec les autres », c'est notre fil conducteur. Nous utilisons aussi la

mallette Logement de Lire et Écrire Communauté française⁴. Au total, nous avons travaillé sur trois animations. Dans la première par exemple, nous avons ouvert la problématique de manière très large afin de ne pas partir tout de suite dans des choses très précises. Il s'agissait avant tout d'analyser le contexte dans lequel nous étions. Lorsque l'on parle de difficultés liées au logement, ils vont sans doute se dire « les loyers sont trop chers » et face à cela, nous allons tout de suite nous focaliser là-dessus. Alors que si l'on ouvre la problématique de façon beaucoup plus large, il y a des tas de choses qui vont émerger et permettre de comprendre comment tout cela se joue. Cette première animation était réalisée à partir de photos de différents logements dans le monde et chacun en choisissait une qui lui parlait. Ils expliquaient ensuite les raisons de leur choix. Pour le groupe et nous-mêmes, c'était une façon de découvrir nos différentes expériences. Certains ont évoqué leur vie en caravane, leur nomadisme, leur envie de vivre en ville dans une maison de maître etc. Cette mallette présente aussi les différentes manières de chercher un logement via une petite annonce, sur Internet ou dans une agence. Beaucoup de discussions ont tourné autour de cela. La notion de témoignage est importante, il s'agit de faire parler les gens au maximum.

Comment est née votre collaboration avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ?

Geneviève : Le 17 octobre est la journée de lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté⁵, était l'invitée du journal de la télé communautaire de Namur. Après avoir visionné son interview, un groupe d'apprenants a voulu la contacter pour mener un projet avec elle. Les idées ont commencé à germer dans le groupe réseau. Fort présente sur le terrain, Christine Mahy est quelqu'un qu'ils

⁴ Lire et Écrire Communauté française, *Bienvenue en Belgique, Mallette Logement et animations complémentaires*, 2018, <https://lire-et-ecrire.be/Bienvenue-en-Belgique-Neuf-mallettes-pedagogiques>.

⁵ Voir son interview dans ce Journal : *Lutter contre la pauvreté, c'est donner de l'amplitude aux personnes*, pp. 55-60.

connaissent depuis des années. Aussi, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté est situé tout près de chez nous. Par le passé, nous avons déjà collaboré ensemble.

Sandrina : C'est un groupe qui a pris l'initiative de contacter Christine Mahy et en cela, c'est vraiment chouette. L'invitation à notre journée collective du 6 décembre 2022 était l'occasion de lui expliquer comment nous pensons fonctionner et des liens se sont créés.

Comment avez-vous préparé la venue de Christine Mahy à cette journée collective ?

Geneviève : Nous avons demandé à chaque groupe d'élaborer des questions à poser à Christine Mahy. Le réseau a ainsi pu définir quatre thématiques récurrentes sur le logement : l'insalubrité, les loyers trop chers, les bâtiments vides et la discrimination en matière d'accès au logement. Ensuite, chaque groupe fut invité à choisir deux thématiques. Nous avons collecté les questions ainsi que des témoignages, et le jour de la réunion collective, quatre sous-groupes composés d'une vingtaine de personnes ont été créés. Christine Mahy passait de l'un à l'autre et chaque rencontre d'une demi-heure fut enregistrée. Au niveau de la dynamique, c'était mieux que de la mettre sur scène face à 80 personnes. A présent, on réécoute les informations en vue de ce que l'on va approfondir et de la direction que nous allons prendre dans notre action. C'est un gros travail.



Quels sont les enjeux de votre collaboration avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ?

Sandrina : Il y a une ouverture avec Christine Mahy qui souhaite collaborer avec nous. Mais nous voulons encore prendre le temps de définir ce que l'on veut faire passer comme message et ce que les apprenants ont envie de dire et de dénoncer. Nous ne sommes pas encore dans l'action, il s'agit d'abord d'un travail d'expression, de réflexion et de compréhension. Il n'y a pas encore d'idée précise et nous ne connaissons pas encore la forme que notre action va prendre.

Geneviève : Une collaboration avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté serait vraiment intéressante, car il y a tellement d'initiatives et de collectifs qui travaillent sur la problématique du logement. L'idée de se rallier à quelque chose qui est déjà en route et en partie construit est plus intéressant que de faire les choses tout seuls dans notre coin.

Avez-vous des exemples de résultats positifs concernant votre travail sur le logement ?

Sandrina : Nous n'en sommes pas encore là et ce n'est pas l'objectif. Cela pourrait se faire, il est vrai que toutes les situations individuelles exprimées viennent enrichir la discussion et le débat, mais ce n'est pas nécessairement ce que l'on suscite. Ensuite, nous faisons des relais car nous ne sommes pas une association de défense des droits des locataires. Nous sommes dans une démarche d'éducation collective où l'on se nourrit de l'expérience de chacun pour le mettre au service de tous.

Geneviève : On ne va pas intervenir de façon individuelle sur une problématique, nous sommes plus dans l'intérêt collectif, à savoir « mon expérience vécue, je sais qu'il y en a d'autres qui le vivent aussi ». Il est important que certains apprenants puissent agir au travers des relais qui travaillent cette thématique.

Au regard de tout ce que vous avez déjà fait, est-ce que vous pouvez dégager d'autres pistes et actions ?

Sandrina : Quatre grands points ont été dégagés. Ces quatre thèmes ont eu du sens pour eux. Maintenant, lequel va-t-on choisir et comment allons-nous l'approfondir ? Ensuite, comment se rendre sur la « place publique » et rendre compte de ces inégalités ? Concernant la thématique de l'école par exemple, il y a eu tout un travail pour arriver à cette phrase clé : « *demain, je ne veux pas que mes enfants soient analphabètes comme je l'ai été* ». Cette revendication a été mise sur la place publique à travers le théâtre-action. Dans le cadre du logement, nous ne savons pas encore ce que nous allons faire.

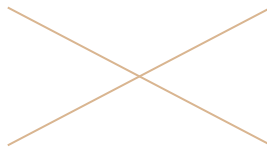
Geneviève : Pour l'instant, nous n'avons pas encore ciblé notre message, ainsi que le moyen d'expression, mais quelque chose ressort. Dans les interventions que nous avons enregistrées, Christine Mahy cite de nombreux services qui accompagnent des personnes en proie à la problématique du logement. Elle insiste sur l'importance de se faire accompagner. Avec les apprenants, nous nous rendons compte que nous ne les connaissons pas ces services. Il y a quelques jours, quelque chose a émergé à propos de ces aides : il faudrait que l'on sache exactement ce que ces services peuvent apporter et que l'on puisse en parler entre nous. Ce sont des pistes, nous ne savons pas encore si cela va se concrétiser, mais la création d'un petit outil pour faire connaître ces services à d'autres personnes est une idée.

Comment voyez-vous la suite de votre travail sur le logement ?

Sandrina : Notre chance est d'être dans une démarche à long terme, nous ne sommes pas soumis à un agenda. De façon concrète, notre groupe réseau (entre dix et douze personnes) se réunit en moyenne deux après-midi par mois. Nous commençons par revoir ce qui a été dit deux semaines auparavant, on se remémore des choses ou on propose un cadre avec quelques objectifs pour travailler ensemble. Il y a beaucoup d'allers-retours et cela prend du temps. C'est pourquoi on chemine avec ces personnes qui forment un groupe permanent.

A propos de notre travail sur l'école, lorsque la pièce a été créée et que le message fut diffusé, nous avons eu cette réflexion sur l'idée d'une nouvelle thématique. C'est de là qu'est parti notre travail sur le logement. Peut-être que dans trois ans, nous nous poserons la question de nous pencher sur une nouvelle inégalité. Nous avons la chance de pouvoir avancer avec des gens au regard de ce qu'ils vivent en ce moment.

Geneviève : Aussi, ce groupe est porteur et continue de s'investir pleinement. Il s'agit d'une démarche qui demande tellement de temps, si des gens quittent le groupe il faudrait alors tout recommencer à zéro. Dans notre cas, ils ont acquis une grande expérience et des compétences au niveau de la réflexion et des prises de parole. Mais également sur la façon dont nous allons mener notre projet. Ils ont acquis des tas de choses qui nous permettent d'avancer dans la thématique.





DES BIÈRES À 50ct
ET
DES PÂTES À 80ct
...
ÇA LEUR SUFFIT PAS?

©Gustave Deghilage

(Licence CC BY-NC-ND 2.0)

Fréquemment étiquetées de « profiteuses du système », d'« assistées sociales », d'« incapables à se prendre en main », les personnes en situation de pauvreté sont souvent culpabilisées et responsabilisées quant à leur propre sort. Loin de ces clichés, Christine Mahy, figure emblématique de la lutte contre la pauvreté, invite à changer de regard sur cette question et cherche à faire bouger les politiques publiques en ce sens...

« Lutter contre la pauvreté, c'est donner de l'amplitude aux personnes »

Entretien avec Christine Mahy, Secrétaire générale et politique du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et Présidente du Réseau belge de la lutte contre la pauvreté
Propos recueillis et mis en forme par Aurélie Leroy
Lire et Écrire Communauté française

Pourriez-vous nous présenter le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ? Quels sont ses objectifs, son historique et ses modalités d'actions ?

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté a été fondé il y a 25 ans à l'initiative d'associations regroupées en association de fait et s'appelait à l'origine Le Forum contre les inégalités. Ces associations porteuses militaient pour le droit à l'énergie et au logement notamment. La démarche collective avait pour but d'être plus fort dans l'interpellation politique. Ces acteurs se sont constitués en asbl en 2003. Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

compte à l'heure actuelle 25 associations. Il fait partie du Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) regroupant les partenaires flamands, bruxellois¹ et germanophones, ce qui permet de porter des revendications à l'échelle nationale et européenne. Il existe également une structure européenne, le Réseau européen anti-pauvreté (EAPN). Au niveau wallon, nous sommes composés principalement d'associations faisant du travail de première ligne et s'intéressant aux causes à l'origine des inégalités qui génèrent la pauvreté.

Notre approche est participative et s'inscrit dans l'Éducation permanente. L'accès et l'exercice des droits des personnes sont notre porte d'entrée. On travaille avec les personnes qui connaissent, vivent la pauvreté et l'exclusion pour faire émerger les enjeux, définir les modes d'actions, construire une parole collective. On a des facilitateurs/facilitatrices en prévention des inégalités. Ce sont des personnes qui ont vécu d'une façon ou d'une autre la pauvreté, l'exclusion, la confrontation aux institutions, les injustices, etc. et qui ont envie d'être impliquées dans un combat pour plus de justice sociale. On ne fait pas de défense sectorielle. Par exemple, on travaille actuellement sur la réforme fiscale. Au niveau de l'alimentation, le gouvernement fédéral souhaite réduire à 0% la TVA sur les fruits et légumes et relever celle de la viande, des produits laitiers et du pain de 6 à 9%. Mais les personnes en situation de pauvreté seront les grandes perdantes car elles ont besoin avant tout des produits rassasiants comme du pain. Nous souhaitons aussi que la diminution de la TVA sur l'énergie profite aux personnes à bas revenus, à celles qui en ont le plus besoin et que le statut de cohabitant soit enfin supprimé². Nous travaillons aussi sur la réforme de l'accueil temps libre³, nous rencontrons les familles concernées et recueillons leurs témoignages et propositions.

¹ Soit le Forum Bruxellois contre les inégalités, la Brussels Platform Armoede, Negen Teken Armoede, SOBAU VoG et Wohnraum für alle VoG.

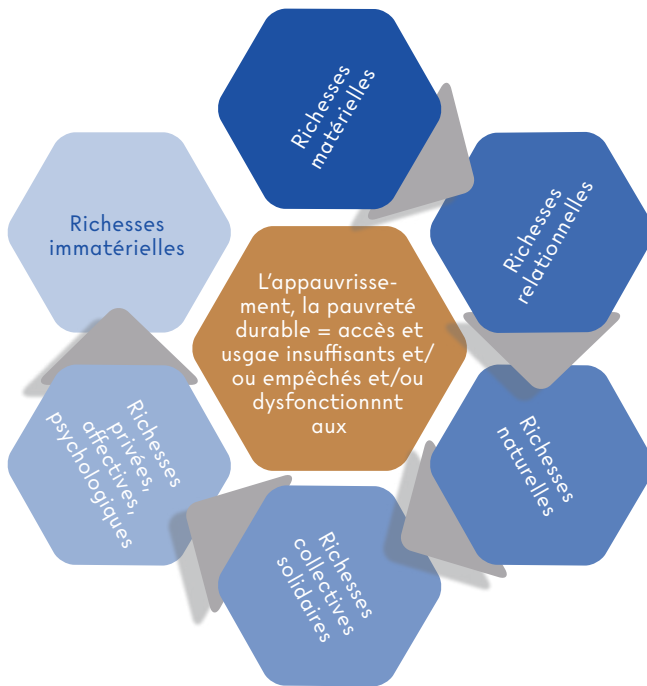
² Voir à ce sujet : <https://www.rwlp.be/index.php/educ-pop/1100-stop-au-statut-cohabitant>.

³ L'accueil temps libre concerne l'accueil extrascolaire avant et après l'école. Il comprend les activités autonomes, encadrées et les animations éducatives, les centres de vacances ainsi que les écoles de devoirs. La réforme de ce secteur vise à améliorer l'accessibilité et la qualité des dispositifs, les conditions d'emploi dans le secteur de l'Accueil et à renforcer leurs coordinations. Voir : <https://www.plateforme-communautaire-catl.be/wp-content/uploads/2022/08/2022.06.01-ONE-Reforme-ATL-Contrat-de-gestion.pdf>.

On assure le fil rouge pour gagner politiquement des combats afin que la situation change pour les gens. C'est très important de suivre l'agenda politique. On combat et on prend position. Les victoires que l'on peut conquérir, petites ou moyennes, nous les prenons pour faire évoluer les choses. On organise aussi des rencontres entre les personnes en situation de pauvreté et des personnes politiques, des économistes, des chercheurs, etc.

**Comment définissez-vous la pauvreté ? Et quels liens faites-vous entre la pauvreté et l'analphabétisme ?
Travaillez-vous ces questions et/ou avec ce public ?**

Les personnes qui sont en situation de pauvreté traversent la vie en étant soumises à des épreuves quotidiennes permanentes pour simplement vivre. Elles traversent la vie dans le trop peu de tout. Ce que l'on entend par « le trop peu de tout » est issu d'un travail que l'on a fait avec des témoins du vécu militants qui connaissent et vivent la pauvreté. Il y a des richesses multiples dans une société. Certaines personnes y ont accès et d'autres pas en raison des inégalités sociales en général. Que met-on derrière le mot « richesses » ? On entend les richesses matérielles car il faut une somme d'argent pour vivre, pour échanger, etc. C'est-à-dire le revenu, le logement, l'eau, l'énergie... Le logement est très accablant pour les gens : il peut solliciter les $\frac{3}{4}$ des revenus, être passoire, être localisé loin de tout et rendre la mobilité problématique, avoir des cloisons fines et donc créer des problèmes de voisinage voire affecter la santé, etc. Il y a la mobilité, la santé, les richesses naturelles comme l'environnement, l'aménagement des quartiers, les espaces verts, etc. Il y a les richesses plus immatérielles : l'enseignement, la culture, le droit de partir en vacances et de découvrir du différent, etc. Il y a les richesses relationnelles, par exemple la possibilité d'avoir une multiplicité de liens sociaux dans des classes sociales variables et diverses. Quand on a toujours les mêmes liens sociaux, cela veut dire que l'on se conforte dans ce qu'on connaît, on enferme la curiosité, on active la peur des différences et après, c'est plus difficile d'ouvrir le champ de la curiosité, d'aller se frotter à un autre milieu et on a l'impression de ne pas être à sa place, etc. Il y a les richesses collectives solidaires comme l'accès à la justice, aux services publics,



à la sécurité sociale, etc. Et enfin, il y a les richesses privées comme le droit à la vie privée, à la liberté, à l'erreur aussi...⁴

Pour moi, le lien que je fais entre l'analphabétisme et la pauvreté est la manière de maîtriser une langue et de pouvoir en faire quelque chose, d'être à l'aise de l'utiliser. Plus l'espace a été réduit dans l'univers d'existence, plus le parcours scolaire a été parsemé d'échecs, plus la peur va habiter la personne sans qu'elle se rende compte. Plus l'angoisse et la certitude d'incompétence (« ce n'est pas fait pour moi ») sont là, plus c'est compliqué à ce que les volets de l'autorisation à la connaissance s'ouvrent mais aussi que la connaissance s'ancre à l'intérieur de soi. Quand on laisse des populations s'abimer dans le « trop de tout » durablement (car ils

⁴ Voir le document construit avec les militants : <https://www.rwlp.be/index.php/action-politique/recommandations/344-la-lutte-contre-la-pauvrete-une-question-de-richesses-une-invitation-a-comprendre-en-quelques-graphiques-et-tableaux-document-construit-avec-et-a-partir-des-prises-de-paroles-des-temoins-du-vecu-militants-tes-au-sein-du-rwlp-mai-2015>.

sont rendus inaccessibles, car il y a du non-recours, etc.), cela vide les gens d'un potentiel de ressources, de créativité. Car il faut bien qu'ils utilisent leurs ressources à la survie, qu'ils usent leurs forces pour essayer de manger, de mettre les enfants à l'école, de trouver un travail, de se justifier (il faut expliquer sa vie pour être aidé), de ne pas se faire avoir par des arnaques, de trouver des solutions... Je pense que cela mange les potentiels et que savoir lire, comprendre, écouter, parler est une richesse à laquelle on peut ne pas avoir accès. Lorsqu'on a des difficultés à s'exprimer, à lire et à entendre dans la nuance, on l'intériorise, outre le fait de ne pouvoir se défendre, de passer à côté d'un droit, d'être la proie de personnes peu scrupuleuses. C'est une vulnérabilité majeure.

C'est aussi important de dénoncer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de l'analphabétisme pour qu'on arrête de responsabiliser les personnes et de remettre la faute sur elles. Je suis intervenue récemment à un colloque organisé par Lire et Écrire Namur sur la thématique du logement⁵. Les apprenants avaient beaucoup de questions à ce sujet. Cela a fait émerger un chantier incroyable sur lequel on va travailler. Il y a aussi une partie de nos militants qui sont analphabètes ou qui ont un rapport à l'écrit un peu compliqué.

Avec les crises successives (liées au COVID, à l'inflation, à l'énergie), de plus en plus de personnes sont touchées par la pauvreté ou la précarité. Les derniers plans de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités sociales sont-ils, selon vous, à la hauteur des enjeux actuels ?

Non. Il y a quelques mesures qui font avancer les choses, que ce soit en Fédération Wallonie-Bruxelles ou en Wallonie. Mais elles ne sont pas à la hauteur du défi de réduire les inégalités sociales véritablement afin de prendre le chemin de la sortie de la pauvreté. Si on veut une ambition au travers de ces plans, il faut décider dans les prochains gouvernements, de mon point de vue, de mettre

⁵ Voir l'article dans ce Journal : Développer du pouvoir d'agir face au mal-logement : une priorité pour les « Transform'acteurs », pp. 44-53.

au cœur de la mission politique la réduction des inégalités, les enjeux climatiques et environnementaux et les enjeux migratoires. Et décider que toutes les politiques publiques doivent être au service de cela car ces trois sujets sont liés entre eux. Quelle est la satisfaction des politiques d'aller au pouvoir si ce n'est pas pour opérer des transformations majeures au niveau sociétal ? Il ne devrait plus y avoir de plan à côté mais dans chaque politique porteuse d'un droit structurant une détermination à intégrer ces éléments-là dans une stratégie, des objectifs, des chiffres, des budgets. Et à agir ! Il y a des avancées mais tant qu'on verra la lutte contre la pauvreté comme réparer des personnes qui à titre individuel sont dans le désœuvrement, en leur donnant tout juste ce qu'il faut et pas plus que tout juste ce qu'il faut..., on ne leur permettra pas de sortir réellement de la pauvreté. Lutter contre la pauvreté, ce n'est pas donner tout juste mais c'est donner de l'amplitude réelle aux personnes. Les personnes doivent pouvoir se tromper plus longtemps pour trouver le bon chemin, car quand on a été dans la merde, bien souvent, on n'est pas capables de reprendre le bon chemin tout de suite.

Il faut aussi répartir l'assiette collective autrement. Quelles personnes devraient bénéficier des maisons les plus isolées aujourd'hui ? Les plus pauvres. Celui qui a un gros portefeuille saura le faire de toute façon. Et c'est dans l'intérêt collectif. Je pense que ce qu'on fait pour le moment est un mauvais calcul. On dépense beaucoup d'argent pour ne pas sortir les gens de leurs problèmes tout en leur reprochant de coûter trop cher... Car on ne met pas massivement les changements sur les droits... Le dernier plan de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un plan rempli de bonnes intentions, il met des cadres et crée des espaces d'échanges entre les personnes mais ce n'est pas ce plan qui va faire avancer les choses massivement. Deux personnes sont en charge de mettre en œuvre les mesures transversales. Au rythme où cela va, dans 20 ans on y est toujours mais on aura arraché des morceaux au passage. Le combat continue.





©Hernan Pinera

(Licence CC BY-SA 2.0)

Sélection bibliographique

Aline Jacques, Centre de documentation
pour l’alphabétisation et l’éducation populaire
du Collectif Alpha

« Les élèves de milieux défavorisés doivent être orientés le plus tôt possible vers les filières techniques ou professionnelles »¹.

Préjugés et stéréotypes sur les pauvres sont monnaie courante mais à quoi servent-ils vraiment ? A qui ? A Genève en 1990 s’est déroulé la 42^{ème} session de la Conférence internationale de l’éducation organisée par l’Unesco. Les participant-e-s y faisaient le constat que s’attaquer à l’analphabétisme sans s’attaquer à la pauvreté était un combat sans issue. Qu’il s’agisse de personnes migrantes ou de personnes d’origine belge en décrochage depuis des années, pauvreté et analphabétisme sont difficilement séparables. L’analphabétisme à l’origine de la pauvreté ou inversement ? Quelle importance ? Il s’agit de développer « une stratégie qui permette d’atteindre les groupes défavorisés et de leur fournir des programmes sur mesure »². C’était il y a plus de trente ans... Aujourd’hui pourtant nous faisons les mêmes constats. Cette question est encore et toujours soumise à la schizophrénie qui enserme et oppose nos politiques publiques et économiques, nos politiques intérieures et internationales. Comment soutenir, être « avec » les personnes dans la précarité, alors que, comme le dénonçait Catherine Stercq en 2014, en Belgique francophone « nous avons 20.000 places

1 Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté, Éditions Luc PIRE; Le Forum Bruxelles contre les inégalités, 2018, 400 p.

2 John FOX, Jan POWELL, Un monde alphabétisé, Bureau international de l’éducation, 1990, 31 p.

pour 60.000 demandes »³? Presque 10 ans après la question se pose de manière plus criante encore : comment investir dans les politiques de l'éducation tout en subissant simultanément la pression néolibérale de réduction des dépenses publiques ? Nos instances de terrain, censées soutenir les politiques publiques dans la lutte contre l'analphabétisme, sont abandonnées par ces mêmes pouvoirs publics. Une grande partie du milieu associatif se retrouve contraint d'emprunter aux banques pour pallier les retards de paiement des subsides publics et, qui plus est, sera soumise dès 2024 à la concurrence des entreprises privées. C'est donc non seulement les bénéficiaires mais tout le système associatif qui est voué à la précarité... Les lectures suivantes proposent une réflexion autour de constats depuis longtemps établis mais qui, aujourd'hui, s'incarnent réellement. La pauvreté traduit la nature de la société dans laquelle nous vivons. Comment peut-on approcher, comprendre, travailler et penser « avec » les personnes qui en subissent les conséquences directes ? Par un croisement des savoirs, un partage du pouvoir, une meilleure compréhension des mécanismes d'appauvrissement qui nous guettent ou nous touchent déjà tous et toutes afin d'y réfléchir ensemble en partant de l'individu pour, surtout, en faire une réflexion collective.

³ David LALOY, Hélène MARCELLE (sous la direction de), *Alphabétisation et littératie : Politiques, pratiques et publics*, in *Les Politiques Sociales*, numéros 1 et 2, 2014, 136 p.

John FOX, Jan POWELL, *Un monde alphabétisé*,
Bureau international de l'éducation, 1990, 31 p.

Ce texte est un ensemble d'informations recueillies lors de la conférence internationale de l'éducation organisée par l'Unesco à Genève en 1990. Il s'agit d'un état des lieux de la question de l'alphabétisation au niveau mondial. Incluant la question de l'alphabétisation et de la pauvreté dans une réflexion critique des politiques internationales et des rapports de dépendance Nord-Sud, ce dossier fait le tour d'une vaste question à un moment T mais qui, même 40 ans plus tard, constitue une bonne introduction à la problématique liant la pauvreté à l'analphabétisme à travers le monde. Des enfants aux adultes inclus dans la réflexion, de l'enseignement pré-primaire au décrochage scolaire, du non-accès à l'éducation à l'enseignement non formel des jeunes gens et des adultes analphabètes..., ils et elles posent la question « comment s'y prendre ? », « comment inclure les femmes et les jeunes filles dans cette réflexion globale ? », « comment prendre en compte la pauvreté ? », « comment travailler la motivation ? », etc. Vous y trouverez un ensemble de constats et de pistes de réflexions qui certes sont assez globales et ne rentrent pas dans le détail de situations particulières mais qui ont le mérite d'offrir un panel de la situation mondiale de l'époque et des réflexions qui s'y rattachent.

David LALOY et Hélène MARCELLE (sous la direction de), *Alphabétisation et littératie : Politiques, pratiques et publics*, in *Les Politiques Sociales*, numéros 1 et 2, 2014, 136 p.

Ce numéro de la revue *Les Politiques Sociales* étudie les logiques de construction sociale, d'évolution et de diversification de l'alphabétisation dans différents contextes nationaux et régionaux. À travers des contributions provenant du Canada, de la France, de la Norvège et de la Belgique, ce dossier donne un aperçu des enjeux et défis politiques et pédagogiques de l'alphabétisation en mobilisant plusieurs niveaux d'analyse : la décision politique, les dispositifs d'action mis en œuvre et les apprenants. Le chapitre consacré à la Belgique reprend les propos de Catherine Stercq pour le côté francophone et de Marc Timmerman pour le côté flamand. La différence d'orientation politique entre les deux communautés est apparente ; une prise en charge publique d'un côté et une prise en charge associative de l'autre font que l'offre suit des logiques différentes. Mais la pauvreté, l'immigration sont bien des deux côtés le point de départ des premières initiatives bénévoles d'alphabétisation. Une autre partie du livre propose une analyse de Véronique Leclercq de l'évolution des politiques publiques françaises et internationales qui vont, petit à petit, faire des apprenant·e·s et des migrant·e·s des personnes censées devenir des « entrepreneur·se·s d'eux·elles-mêmes », forcé·e·s de se préoccuper de leur « citoyenneté active » afin de s'adapter à la société de la connaissance tout en étant attentives à leur développement personnel. Mais comment concilier cette tendance émancipatrice et cependant managériale avec la pauvreté des moyens octroyés sur le terrain alors que la pauvreté et ses conséquences empêchent justement ces personnes de prendre en main leur apprentissage ? La question reste ouverte.



Laurent OTT, Philosophie de la précarité : Sortir de l'impuissance, Chronique sociale, 2019, 167p.

Comment permettre au/à la lecteur-riche d'appréhender au mieux ce que la précarité est en réalité ? L'ouvrage s'appuie sur une synthèse des connaissances sur le sujet, mais surtout sur les caractéristiques observables des phénomènes de « précarité » et de « précarisation ». Les idées, les observations et les réflexions sont amenées au même titre que les difficultés des pratiques actuelles en matière d'intervention socioéducative, sanitaire et sociale, dans l'enseignement et dans le secteur de l'éducation populaire. La précarité se généralise et le phénomène de précarisation est impossible à prendre à sens contraire une fois que l'on est pris dedans. Seules des décisions collectives peuvent prendre le courant à sens inverse. Même les personnes qui luttent contre cette précarité, les travailleur-se-s sociaux, les militant-es et les bénévoles, en sont de plus en plus victimes. Leur travail se prolétarise et ils s'en retrouvent de moins en moins acteur-riche-s pour devenir des exécutant-e-s de programmes imposés de l'extérieur... C'est l'ensemble du corps social qu'il faut soigner. Selon l'auteur, il s'agit bien d'une guerre contre la précarité qui se maintient par la peur. Il s'agit donc de mettre en place des stratégies pour inverser cette peur, pour qu'elle change de camp. Ce n'est pas le précaire qui se précarise comme on a tendance à le croire mais bien l'institution, la société qui exclut, qui marginalise. Cette même société qui impose à tous et toutes de devenir autonome, « d'obéir par soi-même aux consignes », de se mettre en projet, d'être mobile, non pas au nom de la liberté mais bien au nom d'une concurrence sans limite qui ne supporte pas les « assisté-e-s ».



ATD-QUART MONDE, *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, Editions de l'Atelier, Editions Quart Monde, 2013, 188 p.

Ce livre, bien que très franco-français, peut répondre à des questions qui nous traversent également en Belgique. Plus la crise économique et sociale s'accroît, plus les idées reçues sur les pauvres se répandent. Plus cette crise est présentée comme une catastrophe naturelle, plus les pauvres sont convoqués au tribunal de l'opinion publique : « *S'ils sont pauvres, ce serait de leur faute* » ; « *S'ils sont à la rue, c'est qu'ils l'ont choisi* » ; « *S'ils font des enfants, c'est pour les allocations familiales* » ; « *Ce sont des assistés qui coûtent cher à la société* » ; « *D'ailleurs, s'ils voulaient vraiment chercher du travail, ils en trouveraient* » ; « *Ils perçoivent des allocations alors qu'ils élèvent mal leurs enfants* ». Dans ce flot de discours, les étrangers sont particulièrement visés : « *Ils peuvent profiter facilement des minima sociaux qu'ils ne perçoivent pas dans leur pays* ». Ce livre répond point par point à plus de 80 idées reçues sur la pauvreté. Accessible à un grand public, cet ouvrage défait la chape de plomb du fatalisme. Il invite à briser les murs de l'apartheid social qui s'est instauré en France (comme ailleurs) et à vivre une rencontre libératrice : sortir des préjugés où les uns sont bons et les autres mauvais, se connaître au lieu de s'ignorer pour inventer ensemble une société où la misère n'aura plus droit de cité.



Bernard VERFAILLIE, *Agir avec les pauvres contre la misère*, Editions de l'Atelier, Editions Quart Monde, 2016, 172 p.

Les idées reçues, naïves ou négatives sur les pauvres et sur la misère sont démenties par les initiatives menées un peu partout par et avec les personnes en situation de pauvreté. Agir contre la misère avec les premiers et premières concerné.e-s, c'est le propos de ce livre qui, partant de petites expériences particulières, parvient à se relier à la question plus globale du « comment penser les actions si cela ne part pas des premières personnes concernées ? ». Cela s'applique à tous échelons et dans tous domaines. Nous avons tendance à faire « pour » les personnes dans le besoin et non « avec » alors que seules les personnes concernées ont la capacité de penser les situations qu'ils et elles vivent de la manière la plus juste. Des campements de migrant.e-s aux réunions des Universités populaires d'ATD Quart Monde, de l'accueil de personnes sans domicile aux expériences pilotes d'emplois d'utilité sociale, des rues des cités aux tribunes de l'Union européenne, Bertrand Verfaillie analyse une trentaine d'actions sur l'ensemble du territoire français. Les acteur.rice.s interrogé.e.s sur leurs démarches en tirent des enseignements à la fois réalistes et stimulants. Des petits récits de vie contextualisés, des situations bloquées, qui paraissent sans issue aux initiatives locales... Le temps, la méthode, la conviction, le respect, l'équité, l'ouverture, l'innovation sont autant de conditions pour agir, autant de leviers pour soulever les barrières qui fracturent nos sociétés.



Olivier BAILLY, *Ces vies en faillite : Le surendettement des ménages en Belgique*, Renaissance du Livre, 2011, 194 p.

En 2011 en Belgique, au moins 93 000 personnes étaient surendettées : 93 000 vies en faillite. Et le chiffre ne fait qu'augmenter. La majorité d'entre elles vivent leur déchéance financière dans un silence honteux. Avec un.e Belge concerné.e sur cent, il y a pourtant beaucoup de chances pour que vous connaissiez un.e surendetté.e. Vos voisin.e-s, vos ami.e-s, peut-être votre famille. Personne n'est à l'abri. Les surendetté.e-s sont-ils-elles avant tout des flambeur.se-s ? Non. Dans cet ouvrage, Olivier Bailly démontre que les causes du surendettement sont bien plus complexes. Au moyen d'interviews d'experts, de reportages en immersion dans des foyers surendettés et d'enquêtes « undercover » auprès d'organismes prêteurs, il dépeint la réalité du surendettement en Belgique, reflet des dysfonctionnements de notre société. De « qui est surendetté » à « qui surendette ? », l'auteur analyse les crédits à la consommation (ING, la Fnac, Carrefour etc.), les effets de l'arrêt du remboursement et l'engrenage que cela entraîne. L'État semble se mordre la queue quand il lutte contre le surendettement. Il met en place l'accès à des crédits, ces mêmes crédits qui sont indispensables à la croissance, croissance qui maintient l'État sur pied...



Claude FERRAND (sous la direction de), *Le croisement des pouvoirs : Croiser les savoirs en formation, recherche, action*, Editions de l'Atelier, Editions Ouvrières, Editions Quart Monde, 2008, 224 p.

Faire place dans l'action à la participation des personnes très pauvres, à leurs savoirs et réflexions, est une nécessité incontournable et un défi. Le livre « *Le Croisement des Pouvoirs* » dresse le bilan de dix années de « co-formations » mises en œuvre en Europe par l'équipe des « Ateliers du croisement des savoirs » d'ATD Quart Monde. Dans ces formations croisées entre professionnels de l'intervention sociale, de l'éducation ou de la santé avec des personnes en situation de pauvreté, chacun part de sa propre expérience. Ce qui est dit est pris au sérieux, analysé, critiqué et confronté avec les autres. Ce livre mesure également l'impact du croisement des savoirs au sein du monde universitaire. Le croisement des savoirs fait partie d'un processus de lutte contre l'exclusion car il permet aux personnes qui possèdent un savoir non reconnu de le faire reconnaître. Cela bouscule la hiérarchie des savoirs, les rôles que l'on attribue inconsciemment ou consciemment aux uns et aux autres. Vous trouverez dans ce livre une soixantaine d'interventions de personnes ayant participé aux co-formations-recherches-actions, dans un rapport de partenariat entre divers acteurs de changement et de lutte contre la misère. Ces co-formations se déroulent selon sept étapes : les représentations croisées ; l'écriture de récits d'expérience ; l'apport réciproque de connaissance ; l'analyse des récits ; les conditions pour devenir acteurs ensemble ; l'évaluation et la transmission du travail. La puissance de cette proposition repose sur cette démarche très structurée.



Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté, Luc PIRE ; Le Forum Bruxelles contre les inégalités, 2018, 400 p.

Cette petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté a pour ambition d'apporter une définition plus juste d'un phénomène qui touche 20 % de la population, un·e Belge sur cinq. Grand livre parsemé de petites phrases assassines à l'égard des personnes précarisées, pour être ensuite déconstruites les unes après les autres. Car par *précarisées* les auteurs et les autrices entendent plutôt *rendues précaires* que *précaires par choix*. C'est bien le système néolibéral qui fabrique la pauvreté et, pour ne pas le remettre en cause, l'origine du mal est attribuée aux personnes qui en subissent le plus les conséquences : « *les pauvres sont sous-éduqués et intellectuellement limités ; les enfants d'immigrés font baisser le niveau scolaire. Ce sont des assistés, des profiteurs, des incapables, des fraudeurs...* » Ces préjugés et stéréotypes sont multiples. Et s'ils sont associés à la peur ou à l'hostilité, ils se transforment en phobie. La pauvrophobie mène à une vision collective tronquée de la pauvreté et surtout des solutions à y apporter. Ces « préjugés à l'égard des pauvres et des chômeurs correspondent à un double mouvement à la fois économique et social. Le premier est celui de la justification des mesures néo-libérales qui entendent moderniser l'économie en s'attaquant aux solidarités traditionnelles de la société salariale et aux politiques de transferts monétaires en direction des plus défavorisés. Le second est celui de la justification des mesures répressives à l'égard des populations jugées menaçantes pour l'ordre social, notamment les populations migrantes... La conjonction de ces deux mouvements (...) contribue à remettre en question les fondements du lien social. » (p.15) Avec les services sociaux Le Forum – Bruxelles contre les inégalités a identifié 85 idées reçues. Chacune a été soumise à un expert qui s'est attaché à la déconstruire de manière argumentée, sur base des derniers chiffres et études disponibles.



Lire et Écrire Communauté française

42a bte4 rue des Vétérinaires 1070 Bruxelles 02 502 72 01
lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Bruxelles 14 rue de la Borne 1080 Bruxelles
02 412 56 10 info.bruxelles@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Wallonie 7 rue Artoisenet 5000 Namur
081 24 25 00 coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Brabant wallon
21 boulevard des Archers 1400 Nivelles 067 84 09 46
brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Centre-Mons-Borinage
2a place communale 7100 La Louvière 064 31 18 80
centre.mons.borinage@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut
42 rue de Marcinelle 6000 Charleroi 071 30 36 19
charleroi.sud.hainaut@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme
37b rue Wiertz 4000 Liège 04 226 91 86
liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Luxembourg 1 rue du Village 6800 Libramont
061 41 44 92 luxembourg@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Namur 1 rue Relis Namurwès 5000 Namur
081 74 10 04 namur@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Verviers 4 bd de Gérardchamps 4800 Verviers
087 35 05 85 verviers@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire Wallonie picarde
15 rue des Sœurs de Charité 7500 Tournai 069 22 30 09
hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be



Le Journal de l'alpha est publié avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Abonnement 4 n°/an Belgique 35€, Europe 50€,
hors Europe 55€ (frais de port compris)
Paiement par virement bancaire à Lire et Écrire asbl
avec le commentaire : JA + votre nom
IBAN : BE59 0011 6266 4026 BIC : GEBABEBB
administration@journaldelalpha.be



© SNSF Scientific Image Competition (Licence CC BY-NC-ND)

Il existe une relation étroite entre l'analphabétisme et la pauvreté. La pauvreté joue un rôle dans la production de l'analphabétisme de même que l'analphabétisme accroît les risques de pauvreté ; les causes et conséquences s'imbriquant. La façon dont la pauvreté est considérée dans notre société n'est pas anodine, elle est le reflet de l'idéologie dominante. Le statut de « pauvre » s'accompagne communément de stéréotypes dévalorisants et de représentations sociales « méritocratiques » qui contribuent à enfermer les individus dans une catégorie unique, à les stigmatiser, altérant leurs rapports avec autrui et la société. Or, la façon dont la pauvreté sera appréhendée influera directement sur son traitement politique...

Ce numéro du *Journal de l'alpha* propose de déconstruire cette notion en vue de poser de nouveaux jalons de lutte contre la pauvreté. Il met en exergue les combats menés et à mener afin de défendre les droits fondamentaux des personnes en difficulté de lecture et d'écriture et d'améliorer leurs conditions de vie.